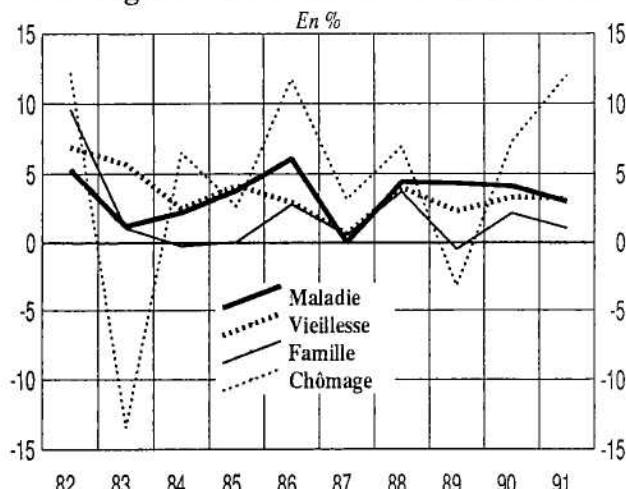


Les transferts sociaux

En 1991, les prélèvements sociaux 1/ ont décéléré (6 % après 7 % en 1990), essentiellement en raison du ralentissement de la masse salariale tandis que les prestations sociales progressaient à un rythme voisin de l'an dernier (6,7 %).

Taux de croissance annuel des prestations tous régimes confondus en francs constants



La forte progression des prestations liées au chômage en 1991 est compensée par le ralentissement des autres prestations.

Une forte augmentation des prestations liées au chômage

Les prestations sociales versées par les organismes de Sécurité Sociale sont restés sur le même rythme de croissance qu'en 1990 (7 %).

Les prestations versées par les ASSEDIC ont crû vivement en 1991 après la faible progression de l'an dernier, en raison de l'augmentation du nombre de chômeurs indemnisés. L'accélération des allocations du régime d'assurance (20 % après 9 % en 1990) a résulté essentiellement de la croissance rapide de l'allocation de base. Les versements au titre de la garantie de ressources ont poursuivi leur diminution (- 35 % après - 25 % en 1990).

Le ralentissement modéré des prestations du Régime Général est lié à celui des prestations vieillesse, les prestations maladie et famille évoluant à des rythmes voisins de ceux de l'an dernier. Les prestations vieillesse du Régime Général ont ralenti du fait de la plus faible revalorisation des pensions de vieillesse en 1991 (2,9 % après 3,4 % en 1990) et de leur légère décélération en volume. La croissance des prestations d'assurance maladie s'est poursuivie à un rythme similaire à celui de 1990. Elle est cependant restée limitée grâce à des mesures d'économies opérationnelles dès le premier semestre 1991 concernant en particulier les dépenses pharmaceutiques et le forfait de salle d'opération (FSO) et grâce au plan d'économies du 25 juin 1991 comprenant l'augmentation du forfait hospitalier, la réforme de la nomenclature de radiologie et la baisse de prix ou le non remboursement de certains médicaments. L'augmentation des prestations familiales a été analogue à celle de l'année 1991 (3,6 % après 3,7 % en 1990). La moindre revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales a été partiellement compensée par l'impact sur 1991 des mesures décidées à l'été 1990 2/ et par la création au 1er janvier 1991 d'une prestation en faveur des familles employant une assistante maternelle agréée (500 millions de F.).

En 1991, les prestations directes d'employeurs ont légèrement ralenti (4,1 % après 5,1 % en 1990). Les autres prestations versées par les administrations sont restées sur un rythme de croissance soutenu (7,9 % après 7 % en 1990). Les contrats emploi-solidarité ont augmenté (400 000 personnes en ont bénéficié en 1991 après 310 000 en 1990) tandis que la croissance du montant des allocations versées au titre du revenu minimum d'insertion a été moins rapide que pendant la montée en charge de 1989 et 1990 (12,1 Mds de F en 1991 après 10,2 Mds de F en 1990 et 6,2 Mds de F en 1989).

1/Les prélèvements sociaux comprennent les cotisations sociales effectives versées par les ménages, la contribution de 0,4 % sur les revenus imposables de 1987 à 1990, le prélèvement de 1 % sur les revenus mobiliers et immobiliers et la contribution sociale généralisée (CSG) depuis février 1991.

2) Prolongation jusqu'à l'âge de 18 ans (au lieu de 17 ans précédemment) du droit aux prestations familiales lorsque l'adolescent n'est plus scolarisé mais est encore à charge et jusqu'à 20 ans s'il poursuit sa formation. Allocation de rentrée scolaire prolongée de 16 à 18 ans et étendue à de nouveaux bénéficiaires.

Les transferts sociaux

Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages

Taux de croissance en %

1985	1986	1987	1988	1989	1990		Taux de croissance en %				
							91.1	91.2	91.3	91.4	1991
9,3	7,1	3,7	6,8	6,0	6,8	Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	1,6	1,7	1,8	1,3	6,7
8,4	7,4	3,9	7,4	6,3	7,1	Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	1,4	1,9	1,9	1,2	7,0
7,7	7,9	4,0	6,7	7,0	6,6	dont : Régime général (41,5 %)	1,3	1,9	1,6	0,7	6,2
6,4	4,1	5,0	4,1	5,5	5,1	Versées directement par les employeurs (13,5 %)	2,0	0,1	1,4	1,7	4,1
20,9	9,6	1,2	6,1	4,6	7,0	Autres prestations versées par les administrations (10,5 %)	2,1	1,9	1,8	1,6	7,9
6,9	5,7	7,7	6,7	8,8	7,0	Total des prélèvements sociaux 1/	0,7	3,0	2,0	1,2	6,0
8,0	5,9	7,1	6,7	8,9	6,9	Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	0,4	1,0	1,6	1,4	4,1
8,3	4,5	5,4	5,9	7,4	6,1	dont : Cotisations des employeurs 2/ (59,5 %)	1,8	1,1	0,0	0,9	
7,3	8,7	10,4	8,1	11,7	8,5	Cotisations des salariés (32 %) 3/	-2,3	0,3	5,9	1,6	3,1
8,5	6,4	7,7	8,5	9,1	6,8	Cotisations des non salariés (8,5 %) 3/	0,8	2,4	-2,9	4,3	4,5

1/ Le total des prélèvements sociaux est défini comme la somme des cotisations sociales effectives versées par les ménages, de la contribution de 0,4 % sur les revenus des personnes physiques de 1987 à 1990, du prélèvement de 1 % sur les revenus mobiliers et immobiliers et de la CSG à partir de 1991.

2/ Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le Revenu disponible brut.

3/ Les mesures accompagnant la création de la CSG ont un impact sur l'évolution des cotisations des salariés et des non salariés en 1991.

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1991.

Les prélèvements sociaux ont ralenti.

La décélération des prélèvements sociaux (6 % après 7 % en 1990) s'explique par :

- le ralentissement de la masse salariale brute reçue par les ménages (5 % après 6,9 %) ;
- les rentrées liées à la contribution sociale généralisée (CSG) plus faibles que prévu (31,6 Mds de F au lieu de 39 Mds de F).
L'instauration de la CSG au 1er février 1991 se traduit par une diminution de 1,05 point de la cotisation salariale plafonnée d'assurance vieillesse, assortie d'une remise forfaitaire de 42 F par mois. Ces mesures contribuent à alléger l'évolution des cotisations versées par les salariés et les non salariés de 2,3 points. La CSG s'accompagne également d'une mesure qui n'a pas d'impact sur l'ensemble des cotisations employeurs. Il s'agit d'un transfert de 1,6 point de la cotisation patronale d'allocations familiales déplafonnée à une nouvelle cotisation vieillesse déplafonnée (de 1,6 %) ;
- et dans une moindre mesure :
 - . la réduction de la cotisation d'assurance chômage de 0,12 point au 1er janvier 1991, passant de 4,90 % à 4,78 %, soit 3,17 % à la charge de l'employeur (contre 3,23 %) et 1,61 % à la charge du salarié (contre 1,67 %) ;
 - . le déplafonnement des cotisations d'accidents du travail accompagné d'une réduction de leur taux.

L'impact de l'ensemble de ces éléments est atténué par les augmentations de taux :

- la majoration de 0,9 point de la cotisation maladie pesant sur les salariés qui a une incidence de 0,6 point sur la croissance de l'ensemble des cotisations sociales en 1991 ;
- et dans une moindre mesure, le relèvement du taux d'appel 1/ des cotisations de l'ARRCO (Association des Régimes de Retraites Complémentaires) passant de 120 % à 123 % au 1er janvier 1991 et celui des cotisations de l'IRCANTEC (Régime Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat et des Collectivités Publiques) passant de 109 % à 120 % au 1er avril 1991.

1/ Un taux d'appel de 120 % signifie qu'une cotisation de 120 francs ouvre 100 francs de droits pour le calcul de la retraite.

Le revenu des ménages

En 1991, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a ralenti après trois années de forte croissance (1,7 % après 3,6 % en 1990). En termes de contribution, les facteurs du ralentissement sont par ordre d'importance : l'évolution de la masse salariale brute à laquelle s'ajoutent l'augmentation des prélèvements sociaux et fiscaux 1/, la décélération de l'excédent brut d'exploitation des ménages, et enfin l'infexion des revenus de la propriété, de l'entreprise et de l'assurance.

Le ralentissement de la masse salariale brute reçue par les ménages (5 % après 6,9 %) est essentiellement imputable à celui des salaires versés par les entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) : l'emploi salarié a progressé faiblement (0,6 % en moyenne annuelle après 2,3%) et le taux de salaire horaire ouvrier a ralenti (4,5 % après 4,9 %). Dans les administrations publiques, la croissance de la masse salariale se poursuit au même rythme qu'en 1990 (5,1 %) grâce aux revalorisations accordées en novembre, avec effet rétroactif au 1er août et au 1er novembre, et payées au cours du quatrième trimestre 1991.

De la masse salariale des Entreprises non financières non agricoles (ENFNA) hors Grandes entreprises nationales (GEN) à la masse salariale brute reçue par les ménages 1/

1985	1986	1987	1988	1989	1990		Taux de croissance en %				
							91.1	91.2	91.3	91.4	1991
5,4	4,8	4,3	6,1	7,0	7,6	Entreprises non financières (68,5 %)	1,1	1,0	1,1	1,0	5,1
5,4	5,1	4,8	6,5	7,4	7,9	dont : ENFNA hors GEN (62,5 %)	1,1	1,1	1,2	1,1	5,3
5,5	1,4	-0,0	2,6	2,6	4,3	GEN (5 %)	0,8	0,1	0,1	0,7	1,9
4,8	4,2	0,9	2,8	3,4	3,1	Agriculture (1 %)	1,1	1,2	1,0	0,6	4,2
8,0	4,2	4,9	4,7	4,3	5,4	Entreprises d'assurances, organismes financiers et administrations privées (5 %)	0,6	0,6	1,0	0,9	3,7
6,2	5,2	2,9	3,5	5,7	5,1	Administrations publiques (25 %)	1,8	0,5	0,6	2,9	5,1
5,2	0,3	2,7	8,8	6,7	6,6	Ménages hors entrep. individuelles (1,5 %)	1,7	1,2	2,4	1,6	7,1
5,7	4,9	4,1	5,5	6,6	6,9	Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	1,3	0,9	1,0	1,5	5,0
-0,1	0,4	0,4	1,1	1,6	1,5	- Effectifs	0,1	0,0	0,1	0,2	0,6
5,7	4,5	3,7	4,4	4,9	5,4	- Salaire par tête	1,2	0,9	0,9	1,3	4,4

1/ entre parenthèses : poids du secteur dans la masse salariale globale

En terme de pouvoir d'achat, les prélèvements sociaux et fiscaux à la charge des ménages 1/ ont accéléré (5,8 % après 4,7 % en 1990) en raison de l'augmentation des revenus de 1990 qui ont affecté l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Pour leur part, les prélèvements sociaux ont ralenti principalement en raison de la décélération de la masse salariale mais aussi en raison des rentrées de contribution sociale généralisée plus faibles que prévu, et malgré l'augmentation de 0,9 point du taux de cotisation maladie des salariés au 1er juillet.

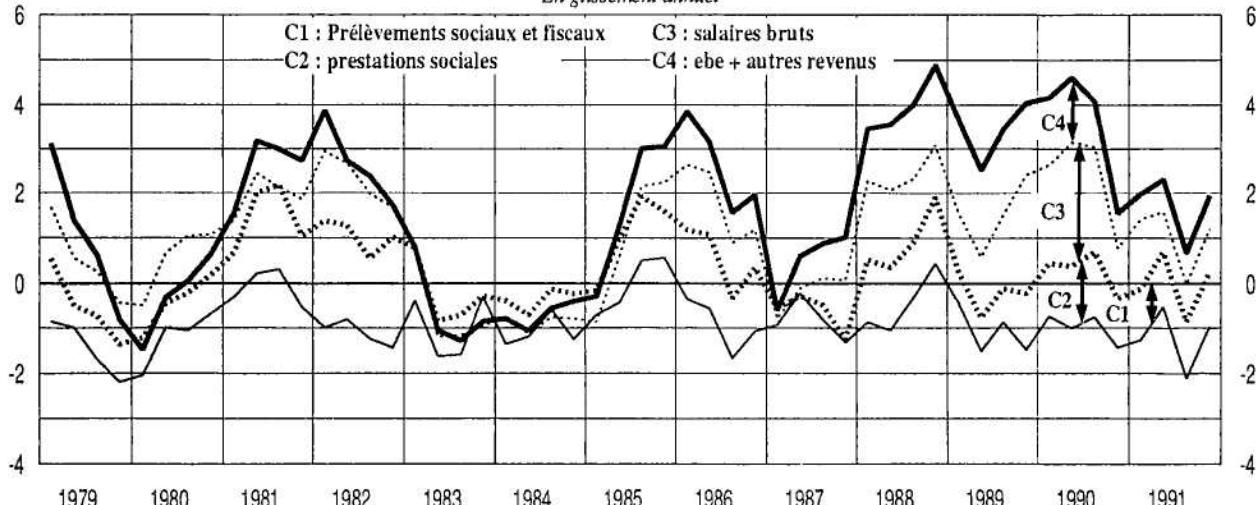
Les prestations sociales augmentent un peu moins rapidement qu'en 1990 (3,5 % après 3,8 % en pouvoir d'achat) mais leur rythme reste soutenu. Le solde des revenus de la propriété, de l'entreprise et de l'assurance ralentit fortement (5,7 % après 10,5 % en pouvoir d'achat) en particulier en raison des moindres résultats des entreprises de 1990.

1/ Impôts et cotisations sociales des salariés et non salariés.

Le revenu des ménages

Contributions au pouvoir d'achat du revenu disponible

En glissement annuel



L'évolution de la masse salariale brute est le principal facteur du ralentissement du pouvoir d'achat du revenu disponible brut en 1991.

Le pouvoir d'achat de l'excédent brut d'exploitation des ménages croît plus faiblement que l'an dernier (1,3 % après 2,3 %). La décélération sensible de l'EBE des entrepreneurs individuels est imputable au ralentissement de l'activité dans les services marchands ainsi qu'au tassement de l'EBE des agriculteurs du fait des événements climatiques ; cependant, le pouvoir d'achat de l'EBE des ménages hors entrepreneurs individuels augmente de 5,8 % après 5,0 % en liaison avec l'accélération du prix des loyers.

Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages 1/

Taux de croissance en %

1985	1986	1987	1988	1989	1990		1991				1991
							91.1	91.2	91.3	91.4	
-0,1 3,3	2,2 4,4	0,8 0,5	2,7 4,0	3,1 2,5	3,8 3,8	Revenus salariaux et sociaux (55,5 %) Prestations sociales (34,5 %)	0,8 1,0	0,1 0,9	0,1 1,0	0,7 0,6	1,9 3,5
1,9	5,3	0,9	2,8	5,6	2,3	Excédent brut des ménages (26 %) Revenus de la propriété et de l'entreprise et Assurance (6 %)	0,8	0,7	0,1	0,3	1,3
4,9	-9,9	9,4	16,7	8,4	10,5	0,8	1,0	0,5	1,6	5,7	
0,1	4,6	4,0	2,1	5,2	4,7	Prélèvements sociaux et fiscaux (-22 %) 2/ dont :	-0,3	1,4	3,6	-0,3	5,8
1,5 2,6 -1,6	5,9 3,7 3,8	6,9 4,4 1,4	5,3 5,7 -1,7	8,0 5,5 2,3	5,4 3,8 4,3	Cotisations des salariés (-9,5 %) 1/ Cotisations des non-salariés (-2,5 %) 1/ Impôts sur le revenu, yc CSG (-10 %) 1/	-2,8 0,2 2,1	-0,5 1,6 3,2	5,0 -3,7 4,2	0,8 3,5 -2,3	0,0 1,4 13,2
1,8	2,6	0,5	4,0	3,4	3,6	POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT (100 %) Déflateur : Prix de la consommation des ménages	1,1	0,3	-0,3	0,9	1,7
5,8	2,6	3,2	2,7	3,4	2,9		0,6	0,8	0,8	0,7	3,0
7,6	5,3	3,7	6,8	6,9	6,6	Revenu disponible brut des ménages (évolution nominale)	1,6	1,1	0,5	1,6	4,8

NB : les données entre parenthèses donne la part du poste en 1991.

1/ La création de la cotisation sociale généralisée (classée en impôts selon la méthodologie des Comptes Nationaux) a un impact sur l'évolution des cotisations des salariés, des non-salariés et de l'impôt sur le revenu en 1991.

2/ Les prélèvements sociaux et fiscaux sont définis comme la somme des cotisations à la charge des salariés, des non-salariés et des impôts sur le revenu.

Les prix de détail

En 1991, l'indice des prix à la consommation s'est accru sur 12 mois de 3,1 % après 3,4 % en 1990 (3,2 % en moyenne annuelle après 3,4 %).

Cette décélération de l'indice d'ensemble est principalement imputable au retournement à la baisse des prix énergétiques après deux années de hausse soutenue. Par rapport à 1990, le secteur de l'énergie a permis une décélération de 0,6 point de l'indice d'ensemble. Hors énergie, la hausse des prix est légèrement supérieure à celle observée en 1990 : 3,5 % après 3,1 %, soit une croissance proche de celle de 1989. Cette inflexion résulte de la non reconduction des baisses de TVA, d'une accélération de la hausse des loyers et d'une majoration substantielle des prix des tabacs après plus de deux ans de stabilité.

Les variations de TVA 1/ d'une année à l'autre expliquent un surcroît de hausse de l'ensemble hors énergie de 0,25 point. La majoration des tarifs du tabac, mesure adoptée dans le cadre de la lutte contre le tabagisme, a une incidence de près de 0,1 point. L'accélération des loyers, de 4,3 % à 5,2 %, a été largement compensée par la nette décélération des prix des services du secteur privé, de 5,4 % à 4,8 %. L'inflation sous-jacente définie par l'évolution de l'indice de l'ensemble hors énergie et alimentation passe, d'une année à l'autre, de 3,2 % à 3,6 % et seulement de 3,5 % à 3,6 % corrigé des effets TVA.

Les prix de détail 1/

Glissements, en %

1985	1986	1987	1988	1989	1990		1991				1991
							91.1	91.2	91.3	91.4	
4,7	2,5	1,4	2,4	5,0	3,0	Alimentation (23 %)	0,5	0,7	0,8	0,9	3,0
5,3	4,5	2,1	2,3	2,0	2,0	Produits manufacturés du secteur privé (32 %)	1,0	0,6	0,6	0,6	2,9
5,9	5,1	7,8	5,2	4,9	5,4	Services du secteur privé (18,5 %)	1,6	1,1	1,0	0,9	4,8
0,9	-14,5	0,5	0,6	5,5	6,4	Energie (8,5 %)	-2,1	0,5	1,3	-0,4	-0,8
4,0	5,0	2,0	3,7	1,1	1,0	Tarifs publics autres qu'énergétiques (5 %)	0,2	0,6	0,9	1,7	3,5
6,4	5,1	6,2	5,9	5,3	4,5	Loyers-eau (8 %)	1,4	1,4	0,9	1,5	5,3
3,5	2,7	2,5	3,6	-1,6	2,1	Services de santé (4 %)	0,1	0,2	-0,1	0,6	0,8
4,7	2,1	3,1	3,1	3,6	3,4	ENSEMBLE (100 %)	0,7	0,8	0,8	0,8	3,1
5,2	4,0	3,3	3,3	3,4	3,1	Ensemble hors énergie (91 %)	1,0	0,8	0,7	0,9	3,5
4,7	2,1	3,1	2,9	3,6	3,4	Ensemble hors tabac (98 %)	0,7	0,8	0,8	0,7	3,1
5,4	4,6	4,0	3,6	2,9	3,2	INFLATION SOUS-JACENTE: Ensemble hors énergie et alimentation (68,5 %)	1,1	0,8	0,7	0,9	3,6

1/entre parenthèses : poids des groupes de produits dans l'indice en 1991

Source : INSEE

1/ Variations de TVA :

- en 1990 : pharmacie : de 5,5 % à 2,1 % et taux majoré de 25 à 22 %.
- en 1991 : majoration du taux de TVA appliquée à l'horticulture et à certaines prestations des agences de voyages de 5,5 à 18,6 % au 1er août et application de la TVA au taux de 18,6 % aux taxes locales des factures d'EDF.

Les prix de détail

Les prix énergétiques constituent le principal facteur de décélération en 1991

Passés les derniers effets de la guerre du Golfe, les cours des produits raffinés chutent ; dès février, les cotations à Rotterdam du surpercarburant deviennent inférieures à leur niveau de la mi-1990 ; les cotations du gazole-fioul domestique, malgré un sensible recul, demeurent nettement plus élevées. Les fluctuations du dollar en cours d'année - en forte hausse jusqu'en juillet puis en baisse très accentuée en fin d'année - ont atténué la baisse des cours dans la première partie de l'année et ont, en revanche, limité l'impact de la courte phase de hausse des cours du pétrole brut en octobre et début novembre.

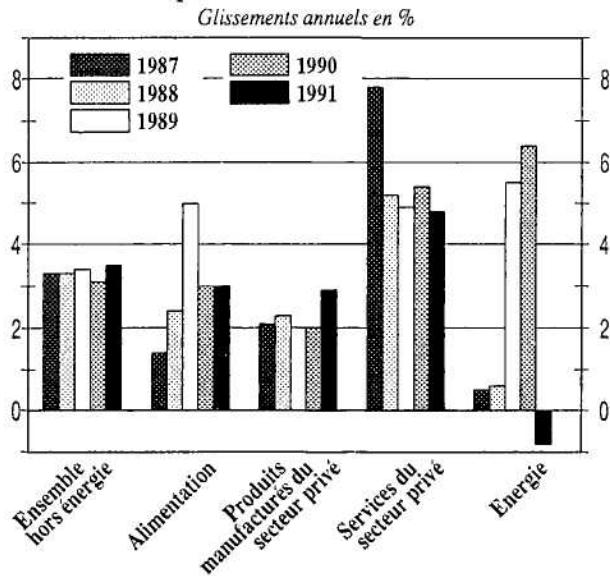
Au stade des prix à la consommation, la baisse des prix énergétiques a été très sensible au premier semestre (- 1,6 % dont - 18,6 % pour le fioul domestique), malgré le relèvement habituel de la TIPP. La légère accélération observée au cours de l'été est imputable aux majorations des tarifs du gaz de 2 % et de l'électricité de 1,3 % à la suite de l'assujetissement à la TVA des taxes locales. Les prix énergétiques se sont ensuite stabilisés jusqu'en octobre. Les tensions sur les cours du pétrole brut affectent, avec retard, l'indice de novembre tandis que celui de décembre bénéficie pleinement à la fois de la chute des cours du pétrole brut et de la dépréciation du dollar.

Les prix des services privés décélèrent et retrouvent la tendance de 1989

Après une phase de forte croissance en 1990, les prix des services privés bénéficient d'une nette décélération en 1991 : de 5,4 % à 4,8 %, ce qui correspond au taux le plus bas observé au cours des vingt dernières années.

La décélération n'a pas été générale : la plus importante concerne les services de travaux photographiques, de locations d'appareils et les services des banques 1/ : de 4,2 % à 1,1 % en moyenne. Elle est relativement forte dans l'hôtellerie et la restauration : respectivement de 6,8 % à 5,7 % et de 5,8 % à 4,4 % ainsi que pour les coiffeurs, de 5,4 % à 4,5 %. Elle est faible (de l'ordre d'un demi-point) pour les consommations dans les cafés qui connaissent toujours la hausse la plus élevée (6,2 %), les services d'utilisation de véhicules privés (5,4 %), les spectacles (5,4 %) et les services de vacances et de loisirs (5,6 %). Quelques secteurs sont en accélération : transports privés (5 %) et réparations-entretien du logement (5,6 %).

Comparaison entre divers secteurs de l'indice des prix à la consommation



Les prix autres qu'énergétiques accélèrent légèrement en 1991, mais la baisse des prix de l'énergie a permis un net recul du taux d'inflation global

1/ La TVA sur certaines opérations de change a été supprimée.

Les prix de détail

L'accélération des prix des produits manufacturés du secteur privé est imputable en grande partie aux variations de TVA d'une année à l'autre

Le taux de croissance des prix des produits industriels est passé de 2 % en 1990 à 2,9 % en 1991 ; cette année n'a pas bénéficié de réductions de TVA à la différence des quatre années précédentes. Au contraire, une majoration est intervenue pour les produits de l'horticulture 2/ (de 5,5 % à 18,6 %). Hors changements de la fiscalité indirecte, la tendance des prix dans ce secteur est à peine plus élevée qu'en 1990 : 2,8 % après 2,6 %. Cette légère accélération n'a affecté que le début de l'année et résulte de l'incidence différée de la hausse des coûts énergétiques sur les prix de certains produits (parachimie, verrerie,...). Au second semestre, la hausse tendancielle (hors TVA) est inférieure à celle observée un an auparavant : 2,2 % l'an au lieu de 2,4 %.

Une forte accélération est observée sur les prix des pneumatiques (14,3 %), de la presse (6,1 %), des articles de loisirs (5,1 % - effet TVA sur l'horticulture-) et, dans une moindre mesure, des petits articles d'équipement du ménage (4,5 %). La hausse des prix des automobiles a été également plus conséquente qu'en 1990 malgré le fort recul de la demande : 3,9 % après 2,9 % (hors baisse de TVA).

Au contraire, les prix dans l'habillement-textile et la parachimie ont décéléré et la baisse tendancielle dans les secteurs de la photo et de l'électroacoustique s'est poursuivie.

Les prix alimentaires s'accroissent de 3 % en 1991 comme en 1990

Cette stabilisation de la croissance des prix alimentaires recouvre des évolutions très divergentes selon les produits. Ainsi, les prix des fruits et légumes et, dans une moindre mesure, des vins ont subi les effets d'une forte réduction de la production à la suite du gel du printemps dernier. L'indice relatif aux fruits frais s'est accru de 13,9 %, des tensions sur les prix des agrumes en fin d'année s'étant ajoutées à la tendance haussière des prix des produits frais métropolitains. Les prix des légumes, moins affectés par le climat, n'ont augmenté que de 6,8 %. Ces deux hausses expliquent plus du tiers de l'augmentation totale des prix alimentaires. Quant à la hausse des prix des vins, elle résulte de l'anticipation d'une très faible récolte en 1991, mais elle est demeurée limitée au stade du détail. Les prix des autres produits alimentaires ont progressé modérément, alors que les prix à la production, toujours très déprimés, notamment dans le secteur des gros bovins, auraient dû permettre des baisses de prix au niveau du consommateur. Les prix des viandes de boucherie ont augmenté au même rythme qu'en 1990 : 1,3 % ; ceux du porc et de la charcuterie ont été moins modérateurs : 2,5 %. Les prix des produits laitiers ont été quasiment stables (0,5 %), malgré une nette réduction de la collecte maintenant inférieure aux quotas autorisés. Les prix des produits exotiques ont, en revanche, connu une tendance nettement moins favorable qu'en 1990, en raison d'une moindre baisse des prix des cafés.

Les loyers et les tarifs publics accélèrent en 1991

Les loyers augmentent plus vite qu'en 1990. Les loyers ont été un facteur d'accélération en 1991 après une année de net ralentissement : 5,2 % après 4,3 %. Cette hausse, nettement supérieure à celle de l'indice d'ensemble, peut être attribuée à l'accélération de l'indice du coût de la construction (4,3 % l'an au second trimestre, soit le taux le plus élevé depuis la fin 1984) et à l'assouplissement du décret d'encadrement des loyers en région parisienne datant de fin août. Ce sont les loyers du secteur libre qui sont principalement responsables de ces évolutions.

2/ Dans la nomenclature de l'indice des prix de détail, l'horticulture est classée en produits manufacturés.

Les prix de détail

Les tarifs publics ont augmenté de 3,5 %. Outre la majoration de 5 % des prix des tabacs fin septembre 1/, les tarifs des services publics se sont accrus de 2,7 % après 1,5 % en 1990 en raison de l'absence de baisse des tarifs téléphoniques.

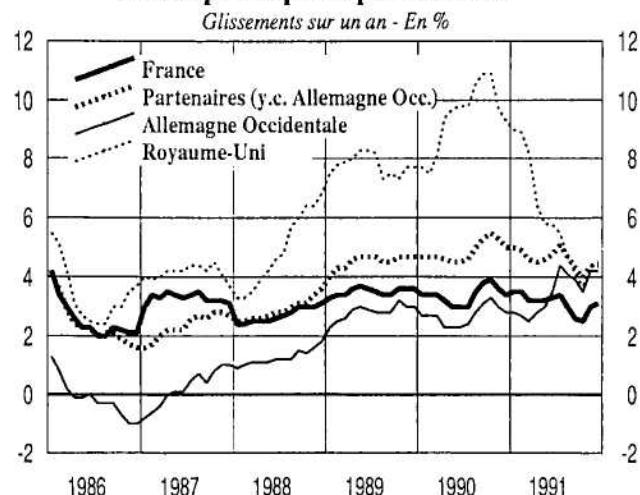
Les prix des services de santé sont nettement modérateurs (+ 0,8 %), aucune hausse conventionnelle n'ayant été accordée en cours d'année.

Pour la première fois depuis 1965, l'écart d'inflation avec l'Allemagne s'établit en fin d'année en notre faveur

L'écart d'inflation avec nos principaux partenaires s'est établi en fin d'année à - 1,3 point en notre faveur. Parmi nos partenaires, les évolutions sont très contrastées : nette désinflation aux Etats-Unis, (3,1 % après 6,1 % en 1990) encore plus marquée au Royaume-Uni (4,5 % après 9,3 % en 1990) mais hausse soutenue en Allemagne de l'Ouest (4,2 % après 2,8 % en 1990) en raison de fortes augmentations de salaires et des conséquences de l'unification. Comme les prix français, les prix étrangers ont connu le même profil avec une baisse d'août à octobre, puis un redressement du glissement annuel en fin d'année. Par rapport à la moyenne de la Communauté Européenne, l'écart d'inflation atteint en fin d'année - 1,7 point en notre faveur.

1/ Une hausse de 10 % des prix des tabacs a une incidence de + 0,17 % sur l'indice d'ensemble avec les pondérations de 1991.

Indices des prix à la consommation de la France de l'Allemagne Occidentale, du Royaume-Uni et des principaux partenaires *



* Indice synthétique des principaux partenaires, sauf le Japon, pondéré par le commerce extérieur de la France aux années N-3 N-2 : USA, Royaume-Uni, Allemagne de l'Ouest, Belgique, Pays-Bas, Italie et Espagne.

Source : INSEE

Par rapport à l'Allemagne et à ses principaux partenaires, la France réalise une très bonne performance en 1991. A noter : la décélération remarquable des prix au Royaume-Uni.

Les prix à la consommation en France et chez nos principaux partenaires

Glissements en %

1985	1986	1987	1988	1989	1990		1991					
							Glissements trimestriels	91.1	91.2	91.3	91.4	1991
1,6	-1,0	1,0	1,8	3,0	2,8	Allemagne 1/		0,8	1,4	1,1	0,8	4,2
5,6	3,7	3,7	6,8	7,7	9,3	Royaume-Uni		1,2	2,1	0,4	0,8	4,5
8,5	4,3	5,1	5,5	6,5	6,4	Italie		1,9	1,3	0,9	1,8	6,0
8,2	8,3	4,6	5,8	6,9	6,5	Espagne		1,4	0,8	2,4	0,9	5,6
3,8	1,1	4,4	4,4	4,6	6,1	Etats-Unis		0,9	0,7	0,9	0,5	3,1
4,7	2,1	3,1	3,1	3,6	3,4	France		0,7	0,8	0,8	0,8	3,1
4,0	1,6	2,7	3,6	4,7	5,0	Indice synthétique de nos partenaires 2/		1,1	1,2	1,1	0,9	4,4

1/ RFA jusqu'en septembre 1990, partie occidentale de l'Allemagne ensuite.

2/ A partir de 1986, nouvel indice des prix des partenaires, sauf Japon, pondéré par le commerce total de la France des années N-2 et N-3. Partenaires : Allemagne de l'Ouest, Italie, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Etats-Unis.

Source : INSEE

La consommation des ménages

Après le ralentissement du printemps de 1990, la consommation a poursuivi en 1991 sa croissance sur un rythme faible. En moyenne annuelle, la croissance de la consommation totale, qui avait été de 3,2 % en 1989 et 3,1 % en 1990, a été divisée par deux en 1991 (+ 1,5 %).

Cette évolution de la consommation s'explique en partie par la nette décélération du pouvoir d'achat des ménages en 1991 (1,7 % après 3,6 % en 1990). Elle ne correspond pas au comportement usuel observé en France lors des vingt dernières années : en général, la consommation s'adapte plus lentement à des modifications importantes du rythme d'évolution du pouvoir d'achat. En 1991, cette réduction du gain de pouvoir d'achat s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Habituellement, l'augmentation du taux de chômage est défavorable à l'épargne dans l'arbitrage consommation-épargne. Néanmoins, cette fois-ci, les événements du Golfe ont entraîné un comportement atypique d'épargne de précaution qui est venu s'ajouter aux mouvements d'ajustement de la consommation et de l'épargne résultant de l'accroissement du nombre de chômeurs.

L'évolution de la consommation a résulté d'une baisse des achats de produits manufacturés et d'une moindre progression de la consommation en services. Pour la première fois depuis la fin du ralentissement de 1983-1984, on a enregistré une baisse de la consommation de produits manufacturés (- 0,4 % en moyenne annuelle, après + 3,4 % en 1990) ; la contribution de cet élément à la croissance de la consommation totale, qui était de 1,1 point en 1990, est passée à - 0,1 point en 1991. Ce sont les biens durables qui ont vu leur consommation diminuer le plus : les quatre trimestres ont tous été orientés à la baisse, ce qui a conduit à une évolution de - 3,4 % en moyenne annuelle (après + 3,5 % en 1990).

Le ralentissement de la consommation des services (+ 2,4 % en 1991 après + 4,0 % en 1990) a résulté essentiellement du changement de comportement induit par les événements du Golfe. Leur contribution à la croissance de la consommation n'a plus été que de 1,0 point après 1,6 en 1990. Quoiqu'en décélération, la consommation de services s'est maintenue à un bon niveau et sa contribution relative à la croissance de l'ensemble de la consommation des ménages a augmenté, passant de 51 % en 1990 à 64 % en 1991.

Le profil infra-annuel de la consommation a été caractérisé par une croissance régulière et de faible ampleur au cours des trois premiers trimestres et par une légère accélération en fin d'année.

Consommation totale des ménages et principales composantes

Evolution en %

1985	1986	1987	1988	1989	1990	Consommation totale (y compris non marchand)	1991				
							91.1	91.2	91.3	91.4	1991
2,4	3,9	2,9	3,4	3,2	3,1	-	0,4	0,3	0,4	0,7	1,5
1,3	1,8	2,0	2,1	1,9	1,9	- Alimentation (20 %)	0,9	- 0,3	1,1	0,4	1,8
2,5	3,0	1,4	- 1,0	0,4	0,9	- Energie (9 %)	3,3	0,7	- 0,8	1,5	3,6
4,0	4,7	3,5	4,2	3,5	4,0	- Services (40 %)	0,1	1,0	0,6	1,0	2,4
1,2	4,7	3,1	4,5	4,5	3,4	- Manufacturés (31 %)	- 0,4	- 0,3	0,2	0,4	- 0,4
0,5	9,4	6,9	7,2	5,2	3,5	dont : Durables (10 %)	- 0,5	- 1,0	- 0,7	- 1,1	- 3,4
- 0,1	2,1	- 1,2	- 0,6	0,5	1,4	Textile-cuir (7 %)	- 0,5	- 1,4	1,4	1,2	- 1,0
2,5	3,3	3,1	5,6	6,0	4,2	Autres (14 %)	- 0,3	0,7	0,2	0,9	1,8

La consommation des ménages

La baisse sensible des achats d'automobiles a contribué à l'orientation récente de la consommation de produits manufacturés

Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs a chuté de 12 % sur l'année (169 300 immatriculations par mois en 1991 après 192 400 en 1990). Cependant, les ventes de véhicules à moteur diesel ont progressé de 2,4 % et ont représenté en 1991 38,4 % du marché. Le taux de pénétration des véhicules de marque étrangère a continué d'augmenter pour atteindre 40,3 % en moyenne annuelle (après 39,2 % en 1990).

Dans le secteur de l'ameublement, la baisse de la demande, sensible dès le deuxième trimestre 1990, s'est poursuivie durant l'année 1991. La crise que traverse ce secteur (- 4,0 % en 1991) touche des domaines qui jusqu'alors tiraient la croissance, en particulier l'aménagement de cuisine et le mobilier de jardin.

L'électroménager est resté stable. Mais la progression des achats de matériel RTV-HIFI, après une très bonne année 1990, a fortement décéléré (+ 0,6 %, après + 15,8 % en 1990). La demande de magnétoscopes et de téléviseurs couleur n'a pas été stimulée par des événements sportifs ou culturels importants ; en revanche les achats de caméscopes et de lecteurs de disques compacts ont nettement augmenté.

Immatriculations de voitures particulières neuves

(Données trimestrielles CVS - en milliers)



L'année 1991 s'inscrit dans le prolongement de la phase descendante du cycle actuel de consommation.

La durée de ce cycle apparaît dorénavant plus longue que celle du cycle précédent. Sur la période présentée ici, les achats de véhicules neufs se caractérisent donc par une alternance de cycles courts et de cycles longs.

De façon générale, un certain nombre de facteurs ont contribué à maintenir la consommation de biens durables à son bas niveau actuel. D'une part, le ralentissement de la progression du crédit, partiellement lié à la mise en place de la loi Neiertz sur le surendettement des ménages, affecte directement la consommation de certains produits durables ou semi-durables tels que l'automobile ou l'ameublement. D'autre part, les ménages jugent que le contexte économique, et notamment le niveau de chômage, n'est pas favorable à la réalisation d'achats importants.

La consommation de textile-cuir a subi d'amples fluctuations d'un mois sur l'autre. Les conditions climatiques ont souvent contrarié les achats. Aux mauvais résultats de certains mois ont succédé des augmentations importantes par effet de rattrapage (juillet et octobre, en particulier). Au total cependant, les achats ont diminué de 1 % par rapport à 1990. La consommation des autres produits manufacturés a continué à croître mais à un rythme moins soutenu que précédemment (+ 1,8 % contre + 4,2 % en 1990). En particulier, la pharmacie a progressé à un rythme voisin de 6 % (après environ + 9 % en 1990).

La consommation des ménages

Consommation - épargne - chômage -

L'arbitrage consommation-épargne est un élément important de l'équilibre macro-économique. Il importe donc de savoir comment il se déplace en fonction de variables de tension telles que l'inflation et le chômage. Une étude économétrique fait apparaître que l'inflation joue un rôle à court et long terme en faveur de l'épargne. En revanche, le chômage a un effet essentiellement à long terme en défaveur de l'épargne.

Durant la période 1982-1987, l'arbitrage consommation-épargne s'est déplacé en faveur de la consommation, entraînant une baisse du taux d'épargne de 6,5 points. Ce mouvement s'est accompagné d'une réduction de l'inflation, d'une accélération du pouvoir d'achat et d'une hausse du chômage. Pendant les années de forte croissance économique que sont 1988 et 1989, on a assisté à une légère remontée du taux d'épargne accompagnée d'un recul du chômage et d'une inflation maintenue. Le ralentissement de l'activité mis en évidence par la crise du Golfe à partir de 1990, a entraîné une décélération du pouvoir d'achat, un accroissement du nombre de demandeurs d'emploi et un tassement du taux d'épargne. L'objet de cet encadré est d'examiner la façon dont un modèle trimestriel dynamique d'arbitrage consommation-épargne rend compte de l'évolution de la consommation sur les deux dernières années en prenant en compte explicitement le rôle de l'inflation et du chômage. Dans ce but, un modèle dynamique capturant l'évolution conjointe de la consommation des ménages en francs 1980, du pouvoir d'achat des ménages, des prix à la consommation et du taux de chômage a été estimé. Nous examinons dans ce qui suit les propriétés de l'équation concernant l'évolution de la consommation et les conséquences qu'elle implique sur le taux d'épargne.

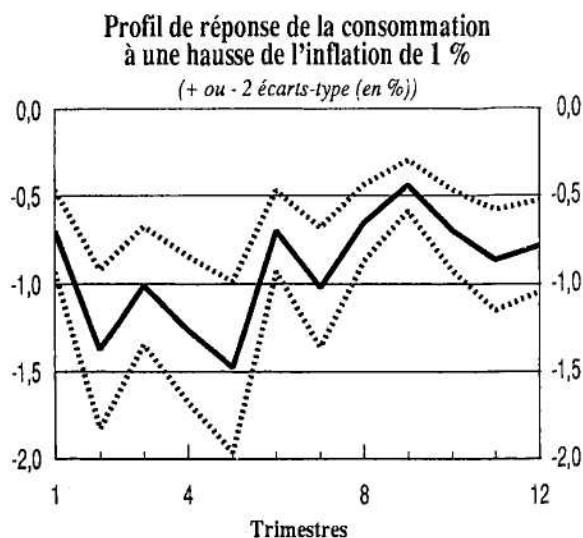
Cette étude a permis de mettre en évidence entre ces quatre variables, deux relations linéaires de long terme particulièrement peu fluctuantes :

$$\text{Log } C_t = 1,61 \text{ Log } P_t + 5,70 \text{ TCHO}_t + 12,46$$

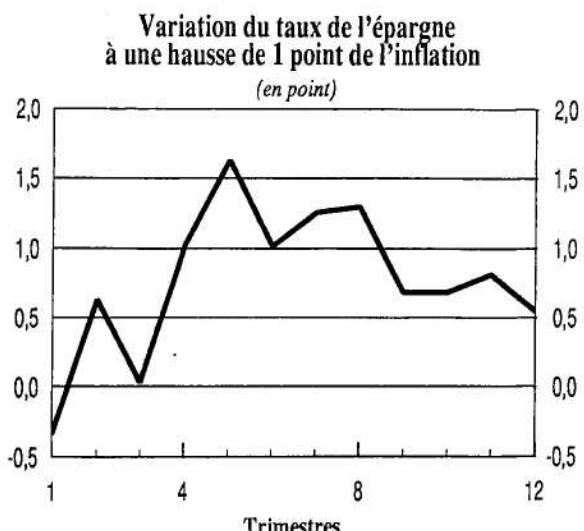
$$\text{Log } R_t = 2,02 \text{ Log } P_t + 4,81 \text{ TCHO}_t + 12,67$$

où C_t est la consommation en francs 1980 des ménages, R_t est le revenu disponible brut des ménages déflaté par l'indice des prix à la consommation, $P_t = [p_t \cdot p_{t-1} \cdot p_{t-2} \cdot p_{t-3}]$ où p_t est l'indice des prix à la consommation si bien que $\text{Log } P_t$ est l'inflation annuelle observée à chaque trimestre,

enfin $\text{TCHO}_t = 1/4 (tcho_t + tcho_{t-1} + tcho_{t-2} + tcho_{t-3})$ où $tcho_t$ est le taux de chômage au sens du BIT rapporté à l'ensemble de la population active.

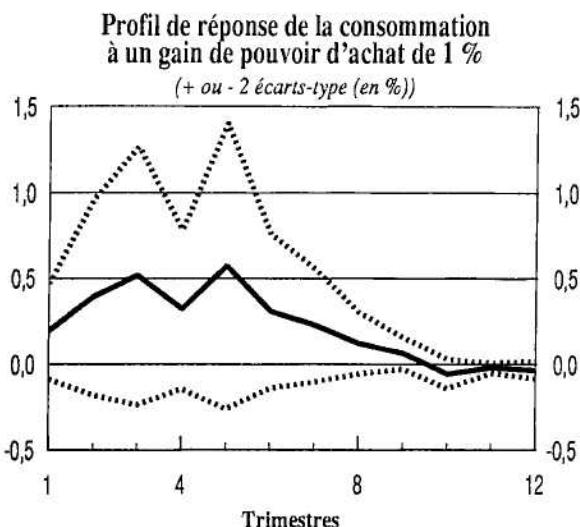


Une augmentation d'un point de l'inflation est défavorable à la croissance de la consommation et son effet perdure.

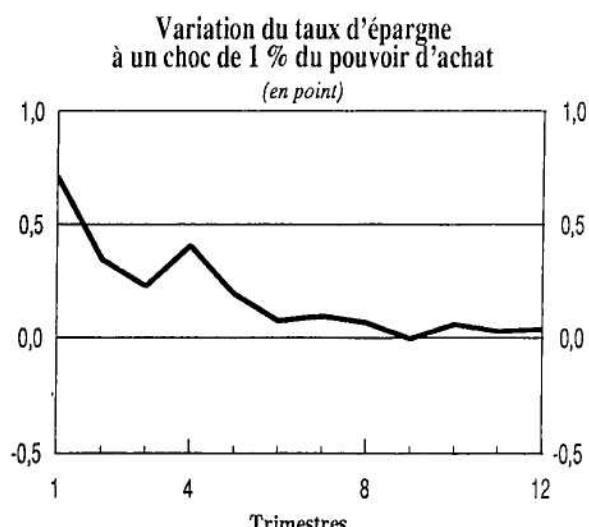


Une augmentation d'un point de l'inflation entraîne une diminution mécanique de la part relative des revenus attribués à l'épargne lors du premier trimestre, puis ensuite une modification de l'arbitrage consommation-épargne qui se stabilise à peu près au bout de la troisième année.

La consommation des ménages



Une augmentation de un pourcent du pouvoir d'achat est favorable à la croissance de la consommation pendant les deux années qui suivent.



Une augmentation de un pourcent du pouvoir d'achat entraîne une modification transitoire du taux d'épargne.

Ces deux équations nous montrent que sur le long terme l'arbitrage consommation-épargne se déplace suivant le niveau de l'inflation et du taux de chômage : l'inflation entraîne un effort d'épargne alors que le chômage, du fait de la distribution de moindres revenus implique proportionnellement une épargne plus faible. Dans une situation de long terme sans inflation ni chômage, le taux d'épargne donné par ces équations est de 18,2 % ; en revanche si le taux d'inflation se maintient au niveau de 3 % que nous connaissons aujourd'hui, lorsque le taux de chômage passe de 9 % à 10 %, le taux d'épargne de long terme passe de 12,5 % à 11,7 %.

La dynamique de court terme autour de ces cibles est décrite par une formulation autorégressive d'ordre 4. Une telle modélisation met en évidence un certain nombre de régularités dans les enchaînements entre les évolutions des différentes variables. Une façon simple de décrire ces évolutions est de construire des courbes de réponse d'une variable à une modification d'une des trois autres variables. La courbe de réponse de la consommation à un gain de pouvoir d'achat de 1% fait apparaître à court terme une croissance progressive de la consommation pendant la première année, puis une décroissance la deuxième année. En revanche, une augmentation de l'inflation de 1 point s'accompagne d'un recul de la consommation et son effet perdure dans le temps. En terme d'élasticité, un gain de 1 % de pouvoir d'achat n'est accompagné que d'une hausse de 0,2 % de la consommation le même trimestre alors qu'à une augmentation de l'inflation de 1 % est associée une chute de la consommation de 0,7 %. Les conséquences pour le taux d'épargne sont relativement simples : le gain de pouvoir d'achat passe principalement par une hausse de l'épargne au premier trimestre pour s'amenuer progressivement par la suite ; une augmentation de l'inflation entraîne une baisse du taux d'épargne tout d'abord puis ensuite un effort maintenu d'épargne. Une hausse de 0,1 point du taux chômage entraîne simultanément une baisse de la consommation de 0,2 %, mais cet effet est très variable ; en fait la dynamique d'ajustement de court terme de la consommation fait intervenir de façon peu significative les évolutions du taux de chômage : c'est son niveau qui intervient principalement par l'intermédiaire des relations de long terme

Afin d'illustrer le comportement de consommation capturé par le modèle, nous avons simulé la consommation en 1990 et 1991 à partir d'une estimation dynamique du modèle et nous en avons déduit le profil d'épargne qui est associé à cette trajectoire.

Comme on peut le voir dans le tableau décrivant l'évolution du taux d'épargne observé versus simulé, à partir du second semestre 1990, l'effort d'épargne observé a toujours été supérieur à celui que propose le modèle qui résulte du comportement moyen observé lors des vingt dernières années. En regard de ce profil, l'évolution de la consommation s'explique en partie par ce nouvel arbitrage. Il est possible d'analyser ces profils en les décomposant en deux mouvements, un premier mouvement qui débute au second semestre 1990 et se termine dans le courant du premier semestre 1991. Ce mouvement correspond à la position d'attente et de report de consommation liée à la guerre du Golfe. Ce comportement vient en fait s'ajouter à une phase d'ajustement vers un nouvel arbitrage consommation-épargne qui résulte de l'augmentation du chômage induit par le ralentissement de l'activité.

Glissement ou taux semestriel	1990		1991	
	SI	SII	SI	SII
Profil consommation observée	2,2	0,5	0,7	1,2
Profil consommation simulée	1,9	1,1	0,7	0,5
Taux d'épargne observé	11,7	12,2	12,5	11,8
Taux d'épargne simulé	11,9	11,6	12,2	11,8

La consommation des ménages

Des conditions climatiques redevenues normales ont entraîné une hausse de la consommation d'énergie

Après deux années de climat clément, l'année 1991 a été marquée, en moyenne, par un retour aux conditions normales. La consommation d'énergie a ainsi augmenté de 3,6 % après 0,4 % en 1989 et 0,9 % en 1990. Les achats de gaz ont été en forte hausse (environ + 15 %), ceux de fioul ont progressé d'environ 6 %, tandis que la consommation de charbon a continué à décroître. Les quantités de carburants consommées sont restées stables (- 0,2 % après + 0,4 % en 1990).

Dans les services, l'année 1991 a été marquée par une baisse des dépenses de transport

Les événements du Golfe avaient déjà affecté la consommation dans certains secteurs des services dès le troisième trimestre 1990. Cependant, c'est au moment du déclenchement des hostilités que l'effet a été le plus marqué, ramenant la croissance du total des dépenses en services à un rythme annualisé de 0,4 % au cours du premier trimestre 1991.

Dans leur ensemble, les transports ont enregistré une baisse de 2,6 % au premier trimestre 1991, suivie d'une très légère reprise ne correspondant pas au rythme habituel de progression. Sur l'année, une baisse de 1,9 % a été observée par rapport à 1990. Dans le transport aérien, la baisse apparue dès la mi-1990 s'est accélérée au premier trimestre 1991 (- 7,5 %), l'évolution redevenant positive à partir du deuxième trimestre. Les dépenses en "autres transports" ont chuté au premier trimestre, se sont stabilisées aux deuxième et troisième trimestres, puis ont très légèrement progressé en fin d'année.

Dans les "autres services marchands", la stagnation qui avait commencé au quatrième trimestre 1990 s'est poursuivi au premier semestre 1991. L'effet du conflit du Golfe s'est fait ressentir, en particulier sur les dépenses de cinéma et celles d'hôtel-café-restaurant. Par ailleurs, la faiblesse des dépenses en réparation automobile en fin d'année 1990 et en début d'année 1991 a conduit à une baisse d'environ 5 % sur l'année 1991.

A la suite des très bons résultats des deuxième et troisième trimestres (8,9 % puis 3,2 %), le solde touristique a augmenté nettement en 1991 (7,6 %) 1/. D'une part les dépenses des français à l'étranger ont progressé moins vite (1,7 % en 1991 contre 3,1 % en 1990) ; d'autre part, celles des étrangers en France ont accéléré à nouveau (3,9 % après 2,3 %) à partir du niveau élevé atteint en 1989.

Les dépenses alimentaires ont progressé à un rythme proche de celui des années précédentes (1,8 %, après 1,9 % en 1990 et 1991)

Les achats en alimentation générale ont augmenté environ deux fois plus vite que ceux en viandes-volailles (respectivement 2,2 % et 1,2 %). Cependant, la part de volailles dans l'ensemble de la consommation de viandes-volailles a continué à croître.

La consommation de tabac a augmenté de 4,8 % au troisième trimestre, puis a diminué de 5,4 % au dernier trimestre. Les ménages, anticipant la hausse de 5 % du prix du tabac au 30 septembre, ont probablement avancé leurs achats de tabac sur le troisième trimestre. En moyenne annuelle, les dépenses en tabac ont progressé en 1991 à un rythme voisin de celui de 1990 (respectivement 2,3 % et 2,2 %).

1/ Le solde touristique venant en déduction de la consommation territoriale de services pour le calcul de la consommation de services par les résidents, la forte progression de ce solde en 1991 a contribué de façon mécanique au ralentissement de la consommation des résidents.

L'épargne et l'investissement des ménages

Le taux d'épargne des ménages a été influencé par les événements extérieurs

En moyenne annuelle, le taux d'épargne est resté stable en 1991 (12,1 %), mais cette évolution masque un mouvement contrasté entre le premier et le second semestre (respectivement 12,4 % et 11,8 %).

Au premier semestre, le pouvoir d'achat du revenu disponible a progressé à un rythme relativement soutenu (1,4 % en glissement), la hausse des prix est demeurée contenue et les anticipations des ménages concernant l'évolution des prix ont été bien orientées. Néanmoins, ces facteurs qui auraient dû favoriser la croissance de la consommation n'ont pas joué, du fait du climat d'inquiétude engendré par les événements du Golfe et par l'augmentation du chômage. Alors que dans l'enquête de conjoncture réalisée en mai 1990 la proportion des ménages craignant une dégradation future de leur niveau de vie était de 39 %, celle-ci s'est élevée à 52 % en novembre 1990, puis à 60 % en janvier 1991 avant de redescendre à 51 % en mai. Appréhendant l'avenir, les ménages ont donc préféré constituer une épargne de précaution en début d'année.

Tandis qu'au premier semestre les ménages ont privilégié l'épargne, à partir du troisième trimestre leur arbitrage consommation-épargne est devenu plus favorable à la consommation. La demande s'est redressée alors que le pouvoir d'achat du revenu disponible a peu progressé (0,5 % en glissement au second semestre). La consommation supplémentaire a été financée en diminuant sensiblement l'effort d'épargne. L'enquête de conjoncture effectuée en novembre le confirme : en dépit de la forte inquiétude qui persiste sur l'emploi et sur le niveau de vie, les ménages ont effectivement légèrement privilégié la consommation, et leur capacité à épargner s'est sensiblement dégradée.

De façon générale, l'accès à la consommation a été rendu plus difficile par le net ralentissement de la distribution de crédits consentis aux ménages : l'encours des crédits bancaires a augmenté de 3,3 % entre novembre 1990 et novembre 1991, après une hausse de 9,8 % entre novembre 1989 et novembre 1990, et de 11,9 % entre novembre 1988 et novembre 1989.

Taux d'épargne							En %					
1985	1986	1987	1988	1989	1990		1991				1991	
							91.1	91.2	91.3	91.4		
14,0	12,9	10,8	11,4	11,6	12,0	Taux d'épargne	12,5	12,4	11,8	11,9	12,1	
4,8	3,5	1,6	2,4	2,0	2,4		3,2	3,2	2,3	2,6	2,8	

L'épargne et l'investissement des ménages

Le taux d'épargne financière a progressé (2,8 % en 1991 après 2,4 % en 1990)

L'encours de l'ensemble des livrets a diminué de 1,6 % entre décembre 1990 et décembre 1991. La baisse a été de 6,7 % pour les livrets soumis à l'impôt et de 2,8 % pour l'ensemble constitué des livrets A et des livrets bleus. L'encours des comptes d'épargne logement, après avoir fléchi en 1990, a augmenté de 3,3 % en 1991, et celui des codevi a enregistré une progression sensible en 1991 (+ 12,3 %) à la suite du relèvement de leur plafond le 1er août.

Si les comptes sur livrets ont été victimes d'une relative désaffection, les plans d'épargne populaire (pep) ont continué à attirer l'épargne en raison de leur bon rendement assorti d'avantages fiscaux. L'encours des pep est ainsi passé de 104,6 milliards de francs en décembre 1990 à 200,1 milliards en décembre 1991. En ce qui concerne les plans d'épargne logement, le tassement que l'on avait observé après la forte expansion des années 1983 et 1984, où les conditions de souscription étaient très favorables, pourrait prendre fin. Les encours ont en effet sensiblement progressé en fin d'année (près de 3 % en glissement sur le second semestre). Les placements en assurances ont également connu une hausse, en particulier ceux en assurances-vie.

Des évolutions contrastées pour les placements en titres

Concernant les placements en titres, les dernières statistiques disponibles sont établies pour l'ensemble des agents économiques et ne permettent pas d'isoler ceux des ménages. Elles montrent une croissance toujours forte des titres d'OPCVM (sicav et fonds communs de placement) malgré un certain ralentissement, une accélération des placements en obligations et en titres d'OPCVM obligataires, et une nette baisse de l'encours des actions et des titres d'OPCVM actions.

L'encours de l'ensemble des titres d'OPCVM court terme détenus par les agents non financiers s'est établi à 1 306 milliards de francs à la fin du mois de décembre 1991, en progression de 19,2 % par rapport à décembre 1990. Entre décembre 1989 et décembre 1990, la hausse avait été de 38,5 %. D'après l'enquête trimestrielle de la Banque de France sur les encours des portefeuilles-titres de la clientèle des banques, les ménages détenaient à la fin du mois de mars 1991 environ 67 % de l'ensemble des titres d'OPCVM français court terme.

Pour les autres titres, les dernières informations disponibles concernent le premier semestre 1991. Elles font état d'une forte progression des encours des obligations et des OPCVM obligataires entre juin 1990 et juin 1991 (18,7 % pour l'ensemble, contre 10,3 % un an auparavant). Ces marchés ont bénéficié de la tendance à la baisse des taux. Quant aux actions et aux titres d'OPCVM actions, le total des encours a diminué de 9,9 % sur la même période, après une augmentation de 16,1 % un an auparavant. Cette contraction s'explique par l'instabilité boursière et les incertitudes pesant sur l'évolution du marché, et par la concurrence d'autres placements fiscalement plus intéressants (titres d'OPCVM court terme de capitalisation, en particulier).

L'épargne et l'investissement des ménages

La part du revenu que les ménages consacrent à l'investissement en logement est passée de 9,6 % en 1989 et 1990 à 9,3 % en 1991

L'investissement immobilier des ménages en logements neufs, après avoir connu une reprise en 1985, a baissé de 2 % en 1990 et de 4 % environ en 1991. Face au ralentissement de la demande des ménages, le nombre de mises en chantier (303 100 après 309 500 en 1990) ralentit (- 2,1 %) et le stock de logements neufs des promoteurs continue de s'alourdir.

Les dépenses d'amélioration et d'entretien du parc des logements ont, en revanche, légèrement progressé en 1991 (0,5 %) car le marché du logement ancien a été moins touché que celui du neuf par le tassement de la demande des ménages.

Au total, l'investissement des ménages en logement, neuf ou ancien, a baissé d'environ 2,5 % en 1991.

L'endettement des ménages

Depuis 1970, par rapport au revenu, la dette des ménages s'alourdit...

Le rapport de l'encours de dette des ménages à leur revenu annuel est en croissance régulière depuis 1970 : il passe de 38,7 % en 1970 à 67,7 % en 1990. A l'intérieur des crédits, la part des crédits à moyen et long terme (qui servent essentiellement à financer leurs achats de logements et leurs investissements immobiliers) est tout à fait prépondérante (51,2 % du revenu annuel en 1990).

... mais le flux net de crédit croît comme le revenu

Depuis 1970, le rapport du flux net 1/ de crédit au revenu des ménages présente de fortes fluctuations autour d'un niveau constant qui est de l'ordre de 1 % pour les crédits à court terme et de 5 % pour les crédits à long terme. Les fluctuations, plus marquées dans le cas des crédits à long terme, reflètent les conditions de l'offre et notamment les modifications réglementaires relatives au crédit aux ménages.

1/ nouvelles dettes moins remboursements

Les administrations publiques

Pour l'année 1991, la loi de finances initiale (LFI) tablait sur un déficit de 80,7 Mds de F. Compte tenu du ralentissement de l'activité, l'estimation des rentrées fiscales a été réduite d'environ 50 Mds de F en fin d'année, lors de l'adoption du collectif budgétaire. Des dépenses supplémentaires d'une vingtaine de milliards liées à la guerre du golfe et au RMI ont également été prises en compte. Des économies budgétaires (19 Mds), des prélèvements exceptionnels sur le budget de certains organismes (13 Mds), l'accélération de rentrées liées à l'impôt sur le revenu ainsi que les versements exceptionnels liés à la guerre du Golfe (10 Mds) ont permis de contenir à 123,5 Mds le déficit de gestion, et ce, malgré des recettes fiscales encore inférieures d'une trentaine de Mds de F aux estimations révisées dans le collectif budgétaire de fin d'année, principalement du fait de la TVA et de l'impôt sur les sociétés.

Hors CSG 1/, les impôts versés par les ménages se sont accrus de 8,9 %

En 1991, le rendement de l'IRPP (impôt sur le revenu des personnes physiques), a excédé de 10 Mds de F les prévisions de la loi de finances initiale, et de 15 % le montant atteint en 1990. Cette évolution, liée à celle des revenus des ménages en 1990, s'est produite nonobstant l'actualisation des tranches du barème et le maintien de la minoration. Inversement, la contribution sociale généralisée (CSG) a rapporté

Impôts reçus par les administrations publiques en évolution et en niveau

1986	1987	1988	1989	1990		1991				1991 Niveau en Mds de F.	Part en % 1991	
						91.1	91.2	91.3	91.4			
4,5	6,2	5,5	5,3	4,6	Impôts liés à la production	-0,7	-0,1	3,0	1,5	2,0	927,2	58,4
5,0	7,1	8,4	7,6	5,2	- TVA budgétaire brute	-1,1	-0,8	5,6	-0,6	2,6	641,9	40,4
3,7	6,8	6,8	4,9	3,0	<i>dont TVA grevant les produits</i>	-2,0	-1,4	4,4	-0,4	-0,6	515,3	32,5
10,3	6,8	5,1	5,4	3,8	- Impôts sur les produits	3,6	-0,2	0,5	4,7	3,9	277,6	17,5
11,0	6,3	6,7	4,4	2,1	<i>dont TIPP</i>	1,1	-0,2	2,4	2,1	2,6	118,0	7,4
3,9	3,6	0,3	10,0	4,0	- Impôts sur les salaires	0,3	3,0	0,3	0,5	4,7	55,6	3,5
5,6	3,5	6,5	3,9	13,8	- Autres impôts liés à la production	1,9	4,3	1,4	1,9	13,3	122,6	7,7
					Impôts sur le revenu,							
10,5	6,0	3,9	7,6	6,0	le patrimoine et le capital	-0,7	1,5	3,1	-0,7	7,7	660,0	41,6
18,8	13,0	10,7	14,7	1,1	- Impôts sur le bénéfice	-5,8	-7,3	0,7	-8,6	-13,6	122,0	7,7
18,9	15,4	11,3	13,7	3,3	<i>dont SQS non financières</i>	-7,3	-10,0	0,5	-7,7	-16,4	96,1	6,1
6,2	6,8	-0,2	5,8	9,1	- Impôts sur le revenu	2,3	6,3	7,1	-1,2	23,9	341,7	21,5
					<i>dont impôts sur le revenu hors prélèvements sociaux 1/</i>	2,0	-2,4	3,9	-1,2	10,6	430,0	27,1
7,0	2,9	0,8	5,9	7,0	- Autres impôts sur le revenu et							
8,7	1,0	3,6	5,2	3,5	le patrimoine 2/	-1,0	-0,6	-2,3	4,2	0,0	169,0	10,6
7,8	6,7	8,4	4,7	4,8	<i>dont taxes locales</i>	8,0	-2,5	-0,1	-3,5	5,3	116,3	7,3
46,5	-0,7	19,1	5,4	18,2	- Impôts en capital	-6,1	2,6	-1,9	12,0	1,8	27,3	1,7
6,8	6,1	4,9	6,2	5,1	Total des recettes fiscales	-0,7	0,5	3,1	0,5	4,3	1587,2	100,0

1/ La contribution sociale généralisée est exclue de ce poste, comme le 0,4 % sur le revenu des personnes physiques des années 1987 à 1990 et le 1 % sur les revenus mobiliers et immobiliers (voir fiche transferts sociaux).

2/ L'impôt de solidarité sur la fortune est inclus dans ce poste

1/ La CSG, qui a remplacé (depuis le mois de février) une fraction de cotisations sociales et le versement de 0,4 % au profit de la CNAV, est classée comme impôt en comptabilité nationale. Y compris CSG, les impôts versés par les ménages se sont accrus de 15,7 %.

ERRATUM : TABLEAU P. 68

Impôts reçus par les administrations publiques en évolution et en niveau					1991				1991 Niveau en Mds de F.	Part en % 1991		
1986	1987	1988	1989	1990	91.1	91.2	91.3	91.4	1991			
4,5	6,2	5,5	5,3	4,6	Impôts liés à la production	-0,7	-0,1	3,0	1,5	2,0	927,2	58,4
5,0	7,1	8,4	7,6	5,2	- TVA budgétaire brute	-1,1	-0,8	5,6	-0,6	2,6	641,9	40,4
3,7	6,8	6,8	4,9	3,0	d ^{ont} TVA g ^{ra} veant les produits	-2,0	-1,4	4,4	-0,4	-0,6	515,3	32,5
10,3	6,8	5,1	5,4	3,8	- Impôts sur les produits	3,6	-0,2	0,5	4,7	3,9	277,6	17,5
11,0	6,3	6,7	4,4	2,1	d ^{ont} TIPP	1,1	-0,2	2,4	2,1	2,6	118,0	7,4
3,9	3,6	0,3	10,0	4,0	- Impôts sur les salaires	0,3	3,0	0,3	0,5	4,7	55,6	3,5
5,6	3,5	6,5	3,9	13,8	- Autres impôts liés à la production	1,9	4,3	1,4	1,9	13,3	122,6	7,7
10,5	6,0	3,9	7,6	6,0	Impôts sur le revenu, le patrimoine et le capital	-0,7	1,5	3,1	-0,7	7,7	660,0	41,6
18,8	13,0	10,7	14,7	1,1	- Impôts sur le bénéfice	-5,8	-7,3	0,7	-8,6	-13,6	122,0	7,7
18,9	15,4	11,3	13,7	3,3	d ^{ont} SQS non financières	-7,3	-10,0	0,5	-7,7	-16,4	96,1	6,1
6,2	6,8	-0,2	5,8	9,1	- Impôts sur le revenu	2,3	6,3	7,1	-1,2	23,9	341,7	21,5
6,9	4,2	-0,4	5,8	8,5	d ^{ont} impôts sur le revenu hors prélèvements sociaux 1/	1,3	-2,7	5,8	-0,5	15,4	306,5	19,4
8,7	1,0	3,6	5,2	3,5	- Autres impôts sur le revenu et	-1,0	-0,6	-2,3	4,2	0,0	169,0	10,6
7,8	6,7	8,4	4,7	4,8	le patrimoine 2/ d ^{ont} taxes locales	8,0	-2,5	-0,1	-3,5	5,3	116,3	7,3
46,5	-0,7	19,1	5,4	18,2	- Impôts en capital	-6,1	2,6	-1,9	12,0	1,8	27,3	1,7
6,8	6,1	4,9	6,2	5,1	Total des recettes fiscales	-0,7	0,5	3,1	0,5	4,3	1587,2	100,0

1/ La contribution sociale généralisée est exclue de ce poste, comme le 0,4 % sur le revenu des personnes physiques des années 1987 à 1990 et le 1 % sur les revenus mobiliers et immobiliers (voir fiche transferts sociaux).

2/ L'impôt de solidarité sur la fortune est inclus dans ce poste

La ligne "d^{ont} Impôts sur le revenu hors prélèvements sociaux" a été modifiée.

Les administrations publiques

environ 31,6 Mds de F, soit 7 Mds de F de moins que prévu, sans qu'il soit possible d'attribuer cet écart aux difficultés de mise en place d'un dispositif nouveau, ou à une surestimation plus structurelle. L'impôt de solidarité sur la fortune, restauré en 1989, a produit 6,6 Mds de F en 1991, soit 11 % de plus qu'en 1990.

Le plafond de la taxe d'habitation, fixé l'année passée dans certaines conditions à 4 % du revenu imposable, a été réduit en 1991 à 3,7 % du revenu. Compte tenu également des mesures de dégrèvements décidées en faveur des contribuables modestes, la taxe d'habitation aurait baissé de 3,7 % en 1991. Toutefois, en matière d'impôts locaux, les données disponibles sont encore fragiles. Avec les mêmes réserves, la taxe foncière augmenterait de 5,9 % en 1991. Les dégrèvements consentis à titre exceptionnel aux éleveurs en 1991, puis reconduits et amplifiés en 1992, ne freinent la croissance de cet impôt que d'environ 0,5 %.

Les impôts payés par les sociétés ont augmenté de 2,7 % en 1991

En 1991, les rentrées de l'impôt sur le bénéfice des sociétés ont baissé de 9,8 % par rapport à 1990, et ont été inférieures d'environ 15 Mds de F aux prévisions de la loi de finances initiale. Cette évolution tient surtout à la dégradation des résultats des sociétés en 1990. Elle peut aussi s'expliquer par l'anticipation des résultats de 1991 lors du paiement du quatrième acompte. Elle tient enfin à un réaménagement de cet impôt. En effet, l'unification des taux de l'IS, entamée en 1989, sera quasiment achevée en 1992 : le taux d'imposition des plus-values financières des sociétés en hausse de 19 % à 34 % sur l'ensemble de la période, et le taux applicable aux bénéfices, distribués ou non, en baisse de 42 % à 34 % se seront alors rejoints. Par ailleurs, la taxe professionnelle, malgré la réduction de son plafond, augmenterait de 14 % en 1991.

Les impôts indirects

Des modifications de taux de TVA, intervenues en 1990 ou en 1991, ont eu un impact sur les recettes de cette année. La réduction du taux majoré de TVA de 25 % à 22 % intervenue en septembre 1990 a joué pour la première fois en "année pleine" en 1991. Le taux appliqué au tabac a été réduit de 25 à 22 % le 1er janvier 1991. A la même date, la déductibilité de la TVA sur certains produits pétroliers a été accrue (95 % pour le gazole et 50 % pour le fioul domestique).

Par ailleurs, des aménagements du champ d'application de la TVA (extension à certains services) et des hausses de taux (application du taux normal aux produits horticoles et aux cessions de terrains à bâtir...) sont intervenus en juillet 1991. Leur effet se limite à une hausse de 0,2 % du produit total.

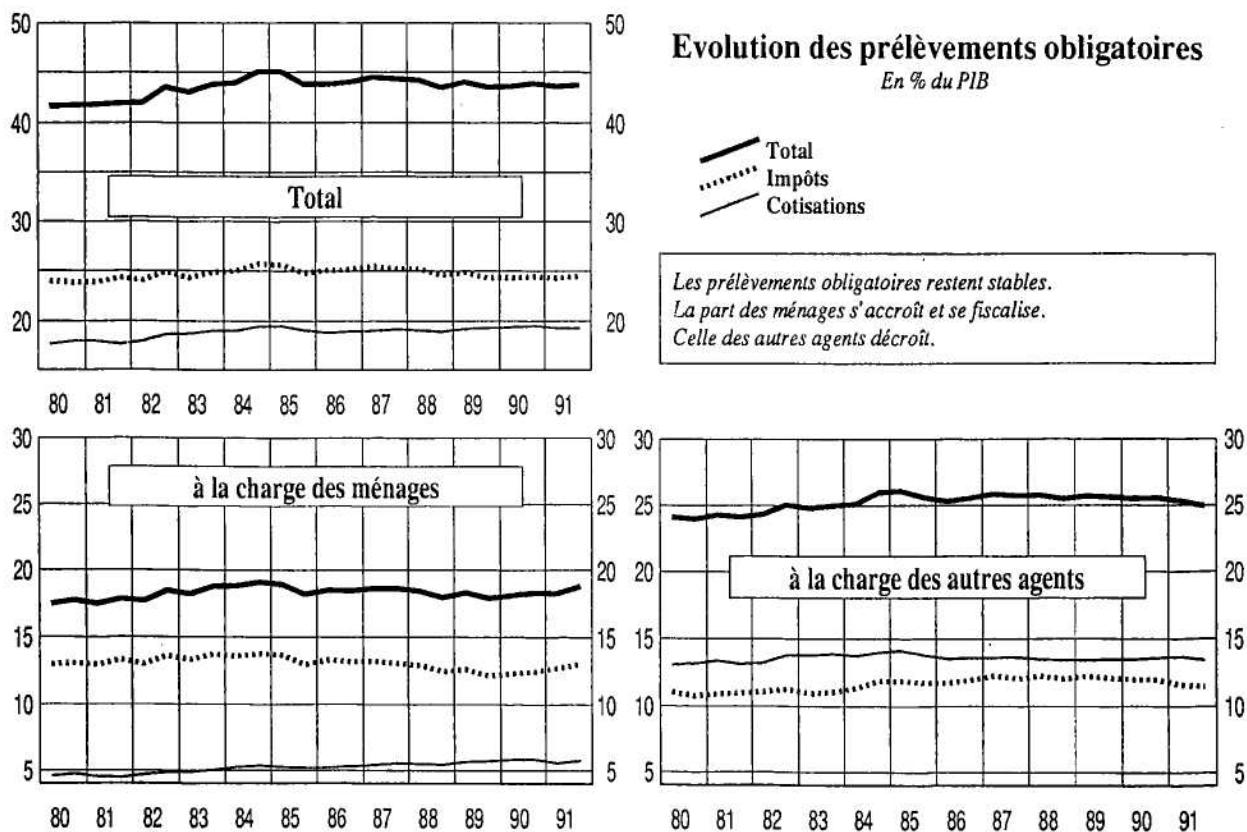
Globalement, l'ensemble de ces mesures a conduit à une baisse d'environ 1,5 % du produit total. En raison du ralentissement de l'économie et des modifications de taux, les recettes de TVA budgétaire nette atteindraient 510 Mds de F en 1991, en légère baisse (0,5 %) par rapport à 1990. Elles seraient inférieures de 37 Mds de F, soit 6,8 % aux prévisions de la LFI et de 18 Mds de F à celles du collectif. Ces moins-values, particulièrement importantes en fin d'année, restent toutefois inexpliquées.

L'évolution de la TIPP a été plafonnée pour l'exercice 1991 à 75 % puis à 50 % de celle de la 7ème tranche de l'impôt sur le revenu. Le montant de la TIPP, en léger repli sur les prévisions de la LFI, dépasse d'un Md de F celles du collectif et de 2,4 % le résultat de 1990.

Les administrations publiques

Les prélèvements obligatoires

En moyenne sur l'année 1991, le taux des prélèvements obligatoires atteindrait 43,7 % du PIB. Ainsi, après le plafond de 44,5 % atteint entre 1984 et 1987, le léger repli au voisinage du taux de 43,8% observé de 1988 à 1990 se trouverait confirmé. La stabilisation de 1991, malgré la faible croissance du PIB, s'explique en partie par les mauvaises rentrées fiscales de fin d'année, affectant notamment l'impôt sur les sociétés et la TVA.



Parmi les prélèvements obligatoires, la part supportée par les ménages s'alourdirait de 18,2 % à 18,6 %, alors que la part des sociétés et autres agents diminuerait de 25,6 à 25,1 % du PIB.

Malgré l'instauration de la CSG, qui a fiscalisé une fraction de cotisation, le taux de prélèvements obligatoires dû aux cotisations ne baisserait pas, par suite de l'augmentation de 0,9 point du taux de cotisation maladie intervenue en juillet 1991. Le taux de prélèvements obligatoires dû aux impôts s'élèverait de 0,3 point.

Les administrations publiques

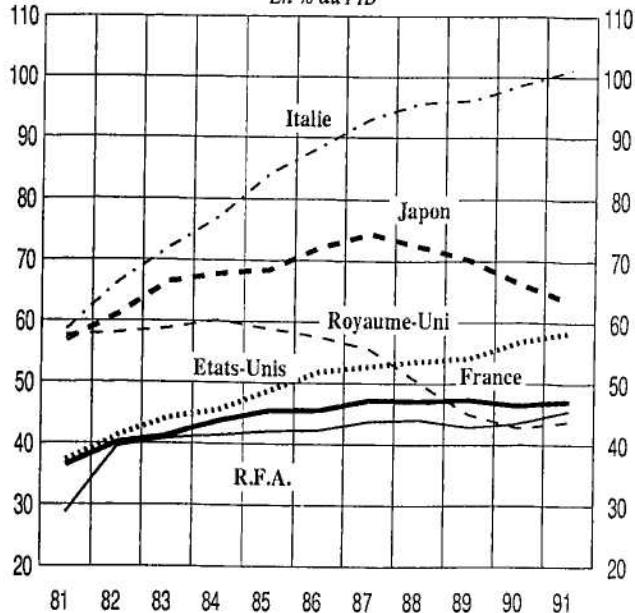
La dette publique

La dette publique de la France retrouverait en 1991 le niveau atteint de 1987 à 1989, soit 47,2 % du PIB, après une légère baisse en 1990 1/. La France fait partie des pays relativement peu endettés. Au plan européen, seuls le Luxembourg, le Royaume-Uni, l'Espagne, la France, l'Allemagne et le Danemark satisfont à cet égard aux normes de Maastricht, qui préconisent un ratio dette publique sur PIB inférieur à 60 %.

La baisse du ratio observée entre 1984 et 1989 au Royaume-Uni correspond aux privatisations. Pour l'Allemagne, les données concernent le territoire de l'ancienne RFA et son entachée d'une forte incertitude puisqu'on ne peut évaluer avec précision les transferts entre Länder de l'Ouest et de l'Est.

La dette publique brute

En % du PIB



Sources : Rapport économique annuel de la commission des communautés européennes pour les pays de la CE et OCDE pour les autres.

La France fait partie des pays relativement peu endettés.

1/ Il s'agit de la dette brute, contractée par l'ensemble des administrations publiques centrales, locales et de sécurité sociale, rapportée au PIB. Ces données établies par la communauté européenne tiennent compte désormais des décalages comptables et des émissions de monnaie en francs.

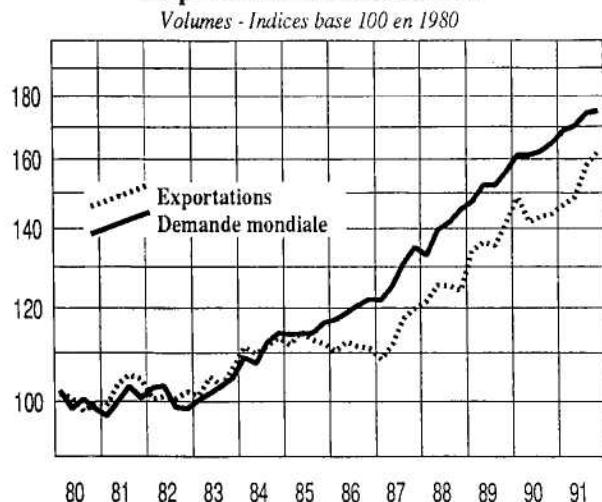
Les échanges extérieurs :

produits manufacturés

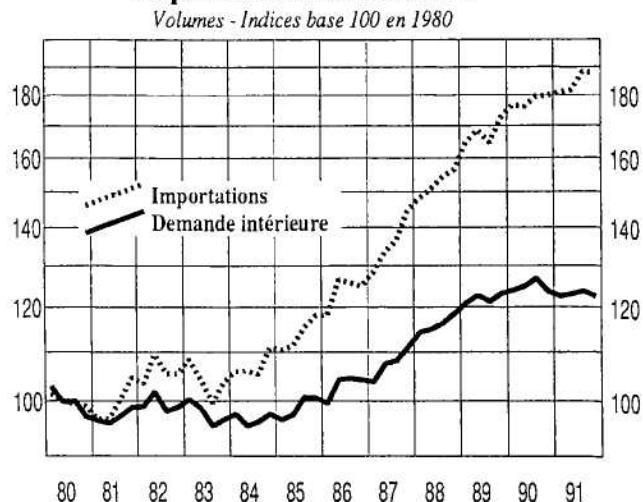
Le déficit commercial s'est réduit en 1991...

Alors que le déficit commercial Fab-Fab s'est élevé à - 30,2 Mds de F en 1991, après 49,6 Mds en 1990, le solde Caf-Fab des produits manufacturés, déficitaire depuis 1987, s'est établi à - 31,6 Mds contre - 54,7 Mds l'an passé. Une telle amélioration, habituelle en période de ralentissement de la demande intérieure, s'est fait sentir dès le mois d'avril sur le solde annuel glissant 1/ et touche chaque grande branche à l'exception des biens de consommation. Elle a cependant été renforcée par la forte demande allemande adressée à la France : le déficit avec l'Allemagne s'est résorbé de près de 33 Mds de F, passant de 60 Mds en 1990 à 27 Mds en 1991, à comparer aux 23 Mds d'amélioration du solde global.

Exportations et demande mondiale de produits manufacturés



Importations et demande intérieure de produits manufacturés



Sources : I.N.S.E.E et Direction de la Prévision

Les exportations, après avoir progressé au même rythme que la demande mondiale au début 1991, croissent à un rythme plus élevé que celle-ci en fin d'année. Toutefois, compte-tenu du décrochage entre exportations et demande mondiale au début de 1990, ce rattrapage des parts de marché en fin d'année 1991, n'est pas perceptible en moyenne annuelle.

Malgré la quasi-stabilité de la demande intérieure, les importations continuent à croître, entraînant une hausse sensible du taux de pénétration.

Grâce au ralentissement de la demande intérieure en produits manufacturés ...

Les importations ont évolué en phase avec leurs déterminants habituels. Elles ont progressé de 2,2 % en volume sur l'année. Leur évolution est bien retracée par une modélisation économétrique usuelle qui met en évidence la forte contribution de la demande intérieure au ralentissement : - 2,3 points pour une croissance simulée des importations de 2,3 %. Les efforts de prix des exportateurs sur le marché français se sont en outre traduits par une évolution plus faible des prix d'importation par rapport aux prix de production français. Selon la simulation, cet écart a contribué à hauteur de 2,3 points à la croissance des importations, soit autant que la tendance. Au total, les taux de pénétration ont continué leur progression en 1991 alors qu'ils s'étaient stabilisés ou avaient décrû lors des ralentissements passés.

1/ Le solde annuel glissant pour un mois donné est le cumul des soldes brut des 12 derniers mois.

Les échanges extérieurs :

produits manufacturés

... et à une demande étrangère soutenue notamment par la demande allemande

Les exportations françaises en volume ont progressé, en 1991, à un rythme comparable à celui de 1990. C'est essentiellement la demande mondiale, bien orientée, qui a contribué à ce résultat. Celle adressée à la France n'a, en effet, que faiblement ralenti en 1991 sous l'impulsion de la demande allemande. Une simulation économétrique fait apparaître une contribution de 5,6 points de la demande étrangère à la croissance de 4,8 % des exportations françaises. De surcroît, la part en valeur de nos produits dans les importations allemandes s'est accrue, ce qui correspondrait à des gains de part de marché en Allemagne. Ce mouvement s'est accompagné du retrait relatif de ce pays sur les marchés tiers du fait d'un redéploiement vers son marché intérieur consécutif à l'unification.

Croissance de nos volumes d'échanges en produits manufacturés en 1991 Simulations - réalisations

	Evolution en %	
	Exportations	Importations
Réalisée	4,8	2,2
Simulée	5,6	2,3
donc :		
- contribution de la demande	5,6	-2,3
- contribution de la compétitivité-prix	1,4	2,3
- tendance	-1,4	2,3

Parts en valeur des produits français dans les importations tous produits du pays 1/

	1989	1990	1990 2/ 9 mois	1991 2/ 9 mois
RFA	11,9	11,8	11,7	12,2
ETATS-UNIS	2,8	2,7	2,6	2,8
CE hors RFA	8,8	9,0	9,0	9,0
CE yc RFA	9,5	9,7	9,7	9,9
OCDE hors RFA	5,8	6,2	5,3	6,2
OCDE hors CE	3,3	3,5	2,5	3,4
OCDE yc CE	6,5	6,9	6,0	7,2

1/ Importations tous produits du pays ou de la zone en provenance de la France/
Total des importations tous du pays zone, en \$ courants.

Source : OCDE - Chiffres bruts

2/ Neuf premiers mois (sauf pour l'OCDE : 6 premiers mois).

Parts en valeur par zone des exportations françaises tous produits 1/

	1989	1990	1990 2/ 9 mois	1991 2/ 9 mois
FRANCE/G7	11,0	11,8	11,7	11,5
FRANCE/G7 hors RFA 3/	11,3	12,0	11,9	11,4
FRANCE/CE hors RFA 4/	21,9	22,1	22,1	22,3
FRANCE/CE	15,2	15,4	15,4	15,5
FRANCE/OCDE hors RFA 4/	9,1	9,7	9,8	9,6
FRANCE/OCDE	8,1	8,5	8,6	8,6

1/ Exportations tous produits de la France/Total des exportations tous produits de la zone, en \$ courants.

Source : OCDE - Chiffres bruts

2/ Neuf premiers mois (sauf pour les lignes incluant l'OCDE : 6 premiers mois).

3/ (Exportations de la France vers le monde - Exportations de la France vers la RFA)/(Exportations du G7 vers le monde - Exportations du G7 vers la RFA - Exportations de la RFA).

4/ Même principe que pour le G7

Les échanges extérieurs :

produits manufacturés

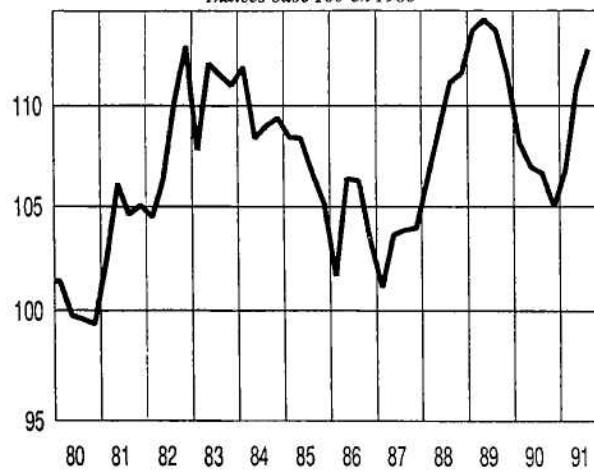
Le comportement français sur les marchés tiers n'a, semble-t-il, guère été différent de celui de nos partenaires hors Allemagne puisque les exportations françaises sur ces marchés ont progressé au même rythme que les exportations de l'OCDE hors RFA. Enfin, le surcroît de demande anglo-saxonne, lié au léger rebond de l'activité aux Etats-Unis et au Royaume-Uni en milieu d'année, a amplifié l'effet de la demande allemande sur nos exportations qui sont ainsi restées très dynamiques au troisième trimestre.

Compétitivité prix (produits manufacturés)		(taux de croissance en %)						Moyennes annuelles		
		Glissements semestriels						Moyennes annuelles		
		89.I	89.II	90.I	90.II	91.I	91.II	1989	1990	1991
Exportations										
Prix d'exportation	2,8	-2,1	-0,5	-0,7	-0,2	-0,9		4,2	-2,0	-0,8
Prix des concurrents	2,2	-2,9	-3,8	-0,2	4,9	-0,7		5,5	-5,0	3,2
Compétitivité 1/	-	-	-	-	-	-		1,3	-3,0	3,9
Importations										
Prix de production	2,4	0,3	0,8	1,2	0,8	0,2		3,9	1,6	1,6
Prix d'importation	2,8	-0,7	-2,3	-1,5	0,6	-0,1		5,3	-2,8	-0,7
Compétitivité 2/	-	-	-	-	-	-		1,4	-4,4	-2,3

1/ Prix d'exportation en francs des 7 principaux concurrents sur prix d'exportation de la France
2/ Prix d'importation sur prix de production

Compétitivité - Coûts salariaux*

Indices base 100 en 1980

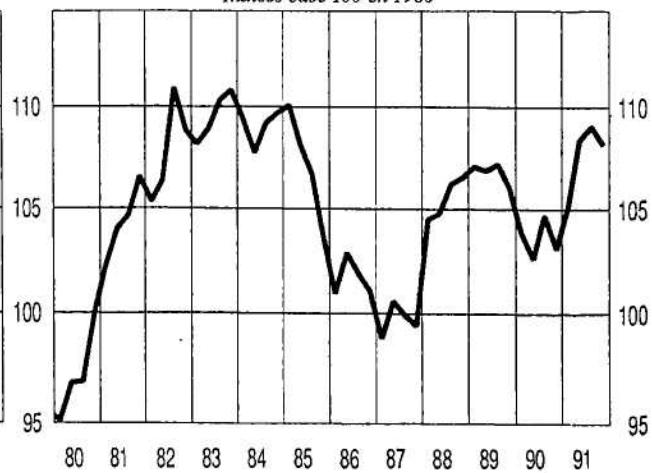


*Coûts salariaux unitaires des 7 principaux concurrents, sur coûts salariaux unitaires de la France.

En 1991, la compétitivité coûts-salariaux de l'industrie manufacturière française s'est améliorée, la croissance des coûts salariaux français ayant été moindre que celle des sept principaux concurrents. Celle-ci s'était nettement dégradée de la mi-1989 à la fin 1990.

Compétitivité - Prix à l'exportation *

Indices base 100 en 1980



*Prix d'exportation en francs des 7 concurrents en francs, sur prix d'exportation français.

La compétitivité-prix de l'industrie manufacturière française s'est améliorée en 1991, les prix d'exportation des sept concurrents ayant, en francs, plus augmenté que ceux des exportateurs français. Celle-ci s'était dégradée, dans une moindre mesure que la compétitivité coûts-salariaux, de la mi-1989 à la mi-1990.

Les échanges extérieurs :

produits manufacturés

Solde du commerce extérieur : répartition géographique 1/ (CAF-FAB, milliards de francs)			
	1989	1990	1991
Allemagne 2/	-58,7	-41,8	-7,4
Royaume-Uni	18,4	16,2	10,6
Italie	-6,9	-16,6	-9,4
Espagne	8,8	12,8	15,3
Etats-Unis	-21,2	-33,7	-48,0
Japon	-29,2	-28,9	-29,1
OPEP	-9,3	-11,4	-12,8
NEIA 3/	-2,8	-2,2	-3,8
Total CEE	-55,2	-39,1	1,8
Total OCDE	-109,3	-104,0	-79,8

Source : Douanes

1/Hors matériel militaire
2/RFA jusqu'en septembre 1990, Allemagne ensuite
3/Nouvelles économies industrielles d'Asie : Corée du sud, Taiwan, Singapour, Hong-Kong

Des gains de compétitivité-prix ont renforcé l'évolution favorable de la demande

Des gains de compétitivité-prix sont venus renforcer l'évolution favorable de la demande. Une simulation économétrique montre que la contribution de la demande ne suffit pas à expliquer la croissance des exportations : les gains de compétitivité y contribuent également. A la hausse du dollar sur la première moitié de l'année s'est ajoutée une plus faible progression des coûts salariaux en France que chez nos partenaires 1/, dans un contexte déflationniste des prix mondiaux.

Au total, la progression de nos exportations ne fait pas apparaître d'évolution significative des parts de marché en volume 2/, les gains réalisés dans la seconde partie de l'année ne suffisant pas à compenser les pertes de la fin de l'année 1990 et du début 1991.

Une redistribution géographique de nos échanges s'opère en 1991 en direction de l'Allemagne

La progression en valeur de 13,4 % de nos exportations en direction de l'Allemagne conjuguée à un recul de 3,3 % des importations en provenance de ce pays a conduit à une très nette amélioration du solde bilatéral. Dans le même temps, le déficit des échanges avec les Etats-Unis s'est creusé, en particulier dans les biens d'équipement, alors que l'excédent dégagé vis à vis du Royaume-Uni s'est érodé en liaison avec le ralentissement de l'activité dans ce pays au début de l'année.

1/Les gains de compétitivité coûts salariaux ne forment qu'une composante de la compétitivité-prix : il existe aussi une composante coûts des consommations intermédiaires et une composante coûts en capital.

Les échanges extérieurs :

produits manufacturés

Balance commerciale des produits manufacturés
(soldes douaniers CAF-FAB)

(en Mds de F) 1/

1985	1986	1987	1988	1989	1990		1991				1991
							91.1	91.2	91.3	91.4	
5,8	-9,9	-16,8	-22,3	-38,6	-39,8	Biens intermédiaires	-11,1	-9,3	-3,9	-1,5	-26,0
25,9	7,7	-3,4	-24,6	-19,2	-24,9	Biens d'équipement professionnel civils	-5,0	-6,4	-2,4	4,6	-8,9
30,7	34,3	26,5	24,6	27,4	28,3	Matériel militaire	4,5	4,0	3,1	3,2	14,8
-8,7	-12,1	-14,6	-16,4	-15,6	-14,1	Biens d'équipement ménager	2,1	-3,5	-2,9	-3,9	-12,5
32,7	29,2	22,9	23,8	17,3	25,1	Automobile et autres matériels de transport	6,6	10,5	8,2	7,9	33,1
-3,4	-16,5	-25,0	-27,1	-27,3	-32,4	Biens de consommation courante	-10,7	-7,2	-10,1	-6,8	-34,7
89,0	-35,4	-8,0	-38,1	-51,4	-54,7	Total produits manufacturés ^{2/}	-17,1	-11,2	-7,5	4,2	-31,6

1/ Les données trimestrielles sont CVS-CJO, les données annuelles sont brutes y compris pour 1991.

2/ L'écart correspond au poste "divers" rangé par les douanes dans les produits manufacturés

L'amélioration du solde manufacturier par produits a touché les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnel hors matériel militaire, du fait du ralentissement de la demande intérieure française. Pour les biens d'équipement professionnel, deux phénomènes de sens opposés ont, de plus, affecté les exportations : le recul de moitié de l'excédent militaire et la montée en régime des exportations d'Airbus avec 16 Mds de F de ventes supplémentaires en 1991. L'amélioration du solde des échanges en matériel de transport est à relier pour l'essentiel au fort contenu en automobiles de la demande allemande : 13 Mds de F de solde supplémentaire avec l'Allemagne pour 8 Mds d'amélioration tous pays. Il est à noter que, dans ce secteur, la forte croissance des exportations en volume s'est accompagnée de hausses de prix si bien que l'on peut penser que des phénomènes de compétitivité hors-prix aient été à l'œuvre (effet qualité, adaptation de gammes, etc...). Faisant exception, le déficit des biens de consommation courante ne s'est pas contracté, malgré une amélioration de nos échanges avec l'Allemagne qui s'est traduite par un solde bilatéral excédentaire.

2/ Cet indicateur tient compte de la part relative de nos différents marchés et, en particulier, du fait que, premiers partenaires de l'Allemagne, nous ayons eu fin 1991 une demande mieux orientée que d'autres pays du G7.

Les échanges extérieurs :

produits manufacturés

	Importations et taux de pénétration de produits manufacturés								Volume Evolution en %	
	Moyennes semestrielles				Glissements annuels		Moyennes annuelles			
	90.I	90.II	91.I	91.II	1990	1991	1990	1991		
Importations	4,6	1,8	0,9	0,7	4,2	0,1	6,2	2,2		
Demande intérieure	1,9	0,4	-2,0	0,2	0,2	-1,8	2,3	-1,7		
Taux de pénétration (niveau moyen en %)	36,7	37,2	38,3	38,5	-	-	36,9	38,4		

Source : INSEE

	Exportations et demande mondiale de produits manufacturés								Volume Evolution en %	
	Moyennes semestrielles				Glissements annuels		Moyennes annuelles			
	90.I	90.II	91.I	91.II	1990	1991	1990	1991		
Exportations	4,9	-1,1	2,9	4,8	1,8	7,5	5,6	4,8		
Demande mondiale	4,5	1,4	3,7	3,1	5,5	5,7	6,8	6,0		
Parts de marché 1/	0,4	-2,6	-0,8	1,7	-	-	-1,2	-1,2		

Source : INSEE, Direction de la Prévision

1/ Calculées comme le rapport des exportations à la demande mondiale.

Les échanges extérieurs :

énergie et agroalimentaire

En 1991, le déficit énergétique ne s'est pas allégé en raison de l'augmentation de la facture des énergies non pétrolières

La facture énergétique française n'a pas diminué malgré la baisse du prix du pétrole brut : elle passe de 93,1 Mds de F en 1990 à 94,8 Mds en 1991.

La crise du golfe a entraîné une croissance de la consommation des énergies non pétrolières plus forte que celle des produits pétroliers. Les conséquences sur le solde énergétique sont toutefois contrastées selon le type d'énergies : 2 Mds de plus qu'en 1990 pour l'électricité et 4 Mds de moins pour le gaz. La production d'électricité a connu une augmentation très rapide (+ 6,2 %) qui a permis de répondre à une forte demande intérieure mais aussi d'accroître les capacités à l'exportation. Ce secteur, encore déficitaire il y a 10 ans, induit désormais un important excédent commercial (+ 10,8 Mds de F en 1991, 9,0 Mds en 1990). EDF est ainsi devenu le septième exportateur français, le solde positif avoisinant celui des vins ou de l'aéronautique. Des parts de marché ont été gagnées en 1991, notamment en direction de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

En revanche, pour le gaz naturel, la France reste tributaire des achats extérieurs lesquels proviennent essentiellement de l'ex-URSS (34 %), des Pays-Bas et Norvège (37 %) et de l'Algérie (28 %). L'accroissement des volumes importés (+ 6,4 %) s'est conjugué avec une hausse sensible du prix d'importation (+ 18 %) qui est indexé avec retard sur celui du pétrole ; la facture gazière a ainsi augmenté de 4,2 Mds de F passant entre 1990 et 1991 de 16,5 Mds de F à 20,7 Mds.

La facture pétrolière a diminué de 1,2 %.

Malgré la baisse de 14 % des cours du pétrole brut, la facture pétrolière s'établit à 78 Mds de F, en retrait de 1 Md par rapport à celle de l'année 1990.

D'une part, des conditions climatiques moins clémentes que les années précédentes et un regain d'activité des centrales électriques consommant du fioul lourd ont favorisé un accroissement important du pétrole importé - brut ou raffiné - (+ 5,8 %) ; malgré l'activité soutenue des raffineries, les exportations se sont cependant tassées et le solde des produits raffinés s'est dégradé.

D'autre part, la baisse des cours du pétrole qui a suivi la guerre du Golfe ne s'est pas totalement répercutee sur les cours en dollars des produits raffinés ; surtout, ces baisses ont été atténuées par le relèvement du dollar. Exprimé en francs, le prix des importations pétrolières ne diminue que de 4 %.

Prix de l'énergie importée en Francs

Evolution en %

1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991		1991			
								91.1	91.2	91.3	91.4
-1,0	-49,3	-8,6	-14,0	19,2	8,0	-2,0	Energie	-18,0	-5,9	2,7	-1,1
6,5	-34,1	-40,4	-3,5	2,6	7,7	18,4	dont : gaz naturel (18 %) 1/	15,3	21,0	-3,2	-18,3
-3,8	-57,7	2,3	-18,5	26,8	8,6	+ 9,2	pétrole brut (51 %) 1/	-33,0	-2,8	5,3	0,5
-1,0	-49,9	-4,3	-14,5	23,5	14,8	1,5	produits pétroliers raffinés (21 %) 1/	-6,6	-23,6	4,1	8,0

1/ Poids dans les importations d'énergie en 1991

Les échanges extérieurs :

énergie et agroalimentaire

Agro-alimentaire : un repli surtout imputable aux céréales

Après plusieurs années de croissance ininterrompue, l'excédent agro-alimentaire se contracte en 1991 : il est en repli de 6,7 Mds de F par rapport au point haut de 1990 et s'établit à 44,4 Mds de F ; le "pétrole vert" couvre, en 1991, 47 % de la facture énergétique contre 55 % un an auparavant. Ceci résulte d'une augmentation beaucoup plus forte du volume de nos importations (+ 9 %) que de celui de nos exportations (+ 3 %) tant vers la CE que vers les pays tiers alors que les termes de l'échange ne s'améliorent que dans de faibles proportions. Cette dégradation est toutefois très différente pour les produits bruts de l'agriculture et les produits transformés des industries agro-alimentaires (respectivement - 6,1 Mds de F et - 0,6 Md).

Dans les **industries agro alimentaires**, une reprise des exportations perceptible dès le printemps dans la quasi totalité des produits, notamment les viandes, a permis de dégager au second semestre un excédent de 8,8 Mds de F en données CVS, supérieur de 22 % à celui du premier semestre et voisin de la bonne performance du premier semestre 1990. Seul le poste des produits laitiers n'a pas connu d'amélioration : les importations ont continué de s'accroître alors que les exportations se sont tassées. Le solde agro-alimentaire s'établit en 1991 donc à 16 Mds de Francs après 16,6 Mds.

L'excédent pour les **produits bruts de l'agriculture** accuse une baisse plus importante. Cette dégradation provient pour l'essentiel du solde céréalier dont l'excédent diminue de 4,9 Mds de F, résultat d'un effet prix plus que d'un effet volume. En effet les quantités exportées vers les pays tiers se sont accrues de 28 % mais la faiblesse des cours mondiaux au premier semestre a entraîné une baisse de la valeur de ces exportations. De plus, au second semestre, le démantèlement de l'ex-URSS n'a pas permis la mise en oeuvre en 1991 de l'accord de troc conclu en novembre ou des garanties de crédit accordées pour l'achat de céréales. Les volumes exportés à des prix garantis vers la Communauté Européenne ont diminué de 13 %.

Principales composantes du solde agro-alimentaire						(CVS)			
1989	1990	1991				1990	1991	1990	1991
						1er sem.	2ème sem.	1er sem.	2ème sem.
34,1	34,5	28,4	Produits agricoles			19,9	14,6	15,0	13,3
31,8	31,7	26,8	dont : céréales			18,8	12,9	14,1	12,7
- 11,4	- 9,5	- 9,8	produits tropicaux			- 4,8	- 4,7	- 4,9	- 4,9
13,0	12,3	11,4	autres produits			5,9	6,4	5,8	5,5
14,1	16,6	16,0	Produits des IAA			8,7	7,9	7,2	8,8
- 5,1	- 4,2	- 2,9	dont : viandes			- 2,6	- 1,6	- 2,3	- 0,6
19,2	20,8	18,9	autres produits			11,3	9,5	9,5	9,4
48,2	51,1	44,4	Ensemble			28,6	22,5	22,2	22,1

Balance commerciale (soldes douaniers) 1/							1991				1991
1985	1986	1987	1988	1989	1990		91.1	91.2	91.3	91.4	1991
30,0	26,0	29,2	39,3	48,2	51,1	Agriculture/IAA 2/	10,1	12,1	10,7	11,4	44,4
- 180,4	- 89,5	- 82,1	- 66,1	- 83,3	- 93,1	Energie 2/	- 24,4	- 20,9	- 25,5	- 24,4	- 94,8
89,0	+ 35,4	- 8,0	- 38,1	- 51,4	- 54,7	Manufacturés 3/	- 12,6	- 12,1	- 9,7	2,6	- 31,6
- 61,4	- 28,1	- 60,9	- 64,9	- 86,5	- 96,7	TOTAL CAF/FAB	- 27,0	- 20,8	- 24,5	- 10,3	- 82,0
- 30,5	- 0,6	- 31,5	- 32,7	- 45,9	- 49,6	TOTAL FAB/FAB 4/	- 14,1	- 8,0	- 11,1	- 2,5	- 30,2

1/ Les chiffres annuels sont des chiffres bruts y compris pour 1991, les chiffres trimestriels sont CVS-CJO.

2/ CAF/FAB

3/ CAF/FAB y compris "divers"

4/ Le taux permettant de passer des données CAF aux chiffres FAB était de 96,3 en 1990 et de 96,0 en 1991.

Les échanges extérieurs :

Services, transactions courantes et mouvements de capitaux

Forte réduction du déficit des transactions courantes

Le solde des transactions courantes en 1991 devrait s'établir à - 33 Mds de F (chiffre provisoire) en nette amélioration par rapport au déficit de 1990 (- 53 Mds). La principale origine de cette amélioration réside dans le redressement du solde des marchandises (+ 18 Mds) à la suite des bons résultats du commerce extérieur au cours de l'année 1991 et notamment au dernier trimestre. On constate par ailleurs un allégement du déficit des transferts unilatéraux (+ 3 Mds). L'excédent des services est en légère diminution (- 3 Mds).

Des échanges de services soutenus par le poste "voyages"

Le solde des services, après un début d'année difficile (- 1,2 Mds au 1er trimestre) dû en particulier aux effets défavorables des tensions internationales sur les activités de transport, se redresse les trimestres suivants sous l'impulsion d'une forte croissance du solde "voyages" et malgré une nette détérioration du poste des "intérêts et autres revenus du capital".

En 1991, l'excédent du poste "voyages" a dépassé 50 Mds de F, devenant ainsi le premier solde bénéficiaire de la balance des biens et services. L'amélioration par rapport aux 42,3 Mds d'excédent de 1990 provient d'un accroissement de plus de 7,5 % des dépenses des étrangers en France alors que les dépenses des français à l'étranger ont stagné en francs courants.

Ce bon résultat est probablement dû aux efforts de promotion de l'industrie touristique française, à une amélioration de notre compétitivité-prix par rapport à nos concurrents traditionnels (Italie et Espagne) ainsi qu'aux évènements internationaux (guerre du Golfe, conflit yougoslave) qui ont favorisé la destination France.

Concernant les soldes touristiques par pays, les trois premiers trimestres de l'année ont vu une nette amélioration des excédents vis-à-vis de nos principaux voisins (Allemagne, Grande-Bretagne et Italie). Inversement, les recettes touristiques en provenance des Etats-Unis et du Japon ont été stables en 1991 par rapport à 1990 alors que nos dépenses dans ces pays ont augmenté.

Fort déficit des revenus du capital

Les résultats concernant la ligne "intérêts, dividendes et autres revenus du capital" montrent une nouvelle détérioration de ce poste après le fort déficit de 1990 (- 17,5 Mds de F). En 1991, le solde devrait s'établir aux alentours de - 27 Mds de F. Ce résultat est obtenu dans le cadre d'un fort accroissement des flux de recettes et de dépenses qui représentent près de la moitié de l'ensemble des flux des services. La détérioration du solde de ce poste provient principalement du déficit des revenus de titres qui fait suite à la forte croissance depuis plusieurs années de l'encours des opérations sur titres français (notamment publics) détenus par des non-résidents. En particulier, la prise en compte des intérêts versés aux non résidents sur les obligations assimilables du Trésor a accentué de 7,3 Mds de F le déficit de 1990 et de 7,1 Mds celui du premier semestre 1991.

Les échanges extérieurs :

Services, transactions courantes et mouvements de capitaux

Dynamisme au second semestre pour les autres services

Les échanges de services liés au commerce extérieur (principalement services de transport) ont souffert en début d'année d'une conjoncture internationale défavorable ; mais sur l'ensemble de l'année, le déficit de cette catégorie de services ne devrait pas excéder celui de l'année passée (notamment grâce à un léger redressement des transports aériens). Les services liés aux échanges de technologie se sont redressés plus nettement (+ 15,7 Mds en 1990, + 18,8 Mds en 1991), sous l'impulsion des postes "Grands travaux" et "Coopération technique". Les services divers ont vu leur déficit s'accroître sensiblement au premier semestre 1991 suite au versement à des non-résidents de gains réalisés sur le MATIF et de commissions bancaires.

Les transferts liés à la guerre du Golfe atténuent le déficit des transferts unilatéraux

En 1991, le déficit des transferts unilatéraux a été plus faible qu'en 1990, suite à une amélioration importante du solde concernant le secteur officiel. En effet, à partir du second trimestre 1991, la France a bénéficié de transferts au titre de sa participation effective au conflit du Golfe. Ces versements seraient de l'ordre de 10,5 Mds de F. L'amélioration constatée pour l'ensemble des transferts unilatéraux ne devrait être que de 3 Mds de F, en raison entre autres d'un accroissement de nos versements auprès de la CEE.

Balance des transactions courantes : Soldes bruts en Mds de F

1985	1986	1987	1988	1989	1990 4/		1991				1991 3/4/
							91.1	91.2	91.3	91.4	
-48,2	-19,1	-55,5	-50,4	-64,3	-70,3	Marchandises FAB/FAB 1/	-24,6	-12,8	-12,9	-1,7	-52,0
38,8	34,4	28,5	27,4	44,5	21,5	Services dont :	-1,2	5,8	8,0	5,6	18,2
-3,8	-3,1	-3,8	0,6	-9,3	-12,3	liés au commerce extérieur	-5,0	-3,2	-2,0	-2,0	-12,2
30,7	25,8	22,8	13,0	14,9	15,7	échanges de technologies	4,8	5,8	3,7	4,5	18,8
-20,2	-7,6	-5,6	-2,1	1,2	-18,9	revenus 4/	-5,3	-8,7	-7,8	-7,0	-28,8
30,4	22,2	20,3	24,2	39,6	42,3	voyages	8,0	15,6	16,1	10,8	50,5
1,7	-2,8	-5,1	-8,3	-2,0	-5,1	autres 2/	-3,7	-3,7	-2,0	-0,7	-10,1
29,9	32,7	32,5	34,5	38,4	40,3	Autres biens et services	10,1	11,0	10,7	10,0	41,8
-23,6	-31,7	-32,1	-40,3	-48,3	-44,4	Transferts unilatéraux	-11,1	-7,4	-6,8	-16,1	-41,4
-3,1	16,2	-26,7	-28,8	-29,6	-52,9	Transactions courantes	-26,8	-3,4	-1,0	-2,2	-33,4

1/Ce concept diffère du solde douanier, car il intègre les échanges réalisés par les DOM-TOM et ne prend pas en compte les échanges sans paiement et sans transfert de propriété. Il comprend également le Négoce International.

2/autres : services divers + recettes et dépenses des gouvernements français et étrangers.

3/Les données portant sur les premier, deuxième et troisième trimestre 1991 sont semi-définitives, les chiffres d'octobre et novembre sont provisoires, ceux de décembre sont estimés.

4/Les séries d'intérêts et autres revenus du capital ont été récemment révisées pour les années 1990 et 1991, prenant mieux en compte les intérêts versés aux non-résidents sur les obligations assimilables du Trésor qu'ils détiennent. Les chiffres de ces deux années tiennent compte de ces révisions. Ces modifications n'affectent pas la comparaison avec les années antérieures.

Les échanges extérieurs :

Services, transactions courantes et mouvements de capitaux

Le solde des investissements de portefeuille est moins favorable en 1991 qu'en 1990

L'amélioration de la balance des transactions courantes est pratiquement annulée, sur les onze premiers mois de 1991, par la sensible dégradation du solde des mouvements de capitaux à long terme. Ces mouvements se soldent sur la période par un quasi-équilibre (+ 5,2 Mds de F), à comparer à l'excédent de 56,4 Mds de F enregistré en 1990.

Cette dégradation est imputable aux investissements de portefeuille, excédentaires de 51,8 Mds de F seulement sur les onze premiers mois 1991, après 156,4 Mds en 1990 et 138,9 Mds en 1989. Les achats nets de titres français, et notamment d'obligations assimilables du Trésor (OAT), ont brutalement ralenti au premier semestre. A l'inverse, les achats nets de titres étrangers se sont accélérés.

En revanche, malgré la prépondérance des investissements français dans les nouveaux Länder allemands (voir encadré), les investissements français à l'étranger ont globalement diminué, tandis que les investissements étrangers en France ont eu tendance à augmenter. Leur solde s'améliore donc, de - 98,2 Mds de F en 1990 à - 56,8 Mds de F sur les onze premiers mois de 1991.

Mouvements de capitaux en balance des paiements - chiffres bruts

en Milliards de Francs

1985	1986	1987	1988	1989	1990	Transactions courantes	1991		
							91.1	91.2	91.3
-3,1	16,2	-26,7	-28,8	-29,6	-52,9		-26,8	-3,4	-1,0
-	-	-	-	-5,9	-29,9	Transferts en capital 1/	-0,3	-0,7	-0,5
29,4	-53,9	13,2	-3,8	48,0	56,4	Capitaux à long terme	1,8	-7,9	21,3
-9,7	1,7	9,1	6,6	6,6	7,5	- crédit commerciaux	2,9	4,9	4,0
-16,0	-48,6	-0,7	-20,3	-40,1	-6,5	- prêts	-0,1	-5,7	6,5
-20,0	-36,2	-52,3	-76,0	-115,2	-147,6	- investissements français à l'étranger	-27,6	-35,8	-29,3
19,9	19,0	27,8	42,9	60,9	49,4	- investissements étrangers en France	24,0	8,1	14,9
-2,4	-2,4	-3,2	-2,5	-3,0	-2,9	- investissement secteur public	-2,6	-0,6	-0,2
-22,0	-41,6	-20,3	-24,5	-42,3	-46,1	- achats nets de titres étrangers	-29,4	-9,5	-11,5
79,7	54,1	52,8	70,0	181,2	202,5	- achats nets de titres français	34,4	30,9	37,6
-	-	-	-	-	-	- instruments conditionnels	0,2	-0,1	-0,8
26,3	-37,7	-13,5	-32,6	12,5	-26,4	Balance de base	-25,4	-12,0	19,8
17,6	23,2	13,3	9,1	-66,8	-101,4	Capitaux à court terme du secteur privé non bancaire	-66,5	10,7	-9,8
2,0	5,6	5,0	4,1	-9,8	37,4	Erreurs et omissions	21,8	25,8	-13,5
45,9	-8,9	4,9	-19,4	-64,1	-90,4	Balance globale	-70,1	24,5	-3,5
-45,9	8,9	-4,9	19,4	64,1	90,4	Capitaux à court terme des secteurs bancaire et public	70,1	-24,5	3,5
-25,4	20,7	-55,9	14,0	37,0	149,4	- secteur bancaire	65,6	-55,7	27,4
-20,5	-11,7	51,0	5,5	27,1	-58,9	- secteur public	4,4	31,2	-23,9

1/ Ligne créée en 1990 et qui retrace les opérations de remises de dettes et pertes sur cessions de créances auparavant enregistrées en transferts unilatéraux (inclus dans les transactions courantes). Le montant important observé en 1990 correspond essentiellement aux créances annulées sur les pays africains les plus pauvres lors du sommet de Dakar.

Les échanges extérieurs :

Services, transactions courantes et mouvements de capitaux

ENCADRE

Les Français investissent dans les nouveaux Länder allemands

La privatisation des entreprises créées à partir des sociétés d'Etat de l'ancienne RDA progresse plus vite que prévu. La Treuhandanstalt (THA), holding chargée de restructurer, doter en capital et privatiser ces entreprises, s'est assurée le concours de banques commerciales et de sociétés de conseil. Le siège de Berlin a directement pris en charge les 2000 sociétés de plus de 1500 salariés ; les 5400 autres ont été confiées aux quinze délégations régionales. La THA a été amenée à redécouper certaines sociétés pour faciliter leur vente ; on en dénombre actuellement 10 970.

La privatisation a commencé dans les secteurs des services et du bâtiment, et a touché 408 entreprises au second semestre 1990. En un an et demi (1er juillet 1990 - 31 décembre 1991), 5210 entreprises au total ont été privatisées, rapportant 19,4 Mds de DM de recettes. Les acquéreurs se sont engagés à maintenir 930 262 emplois (sur 7 894 000 emplois "privés" en 1989 et 5 195 000 en 1991, selon l'institut berlinois DIW) et à investir 114,2 Mds de DM.

Les investisseurs étrangers ont acquis 248 entreprises (soit 4,8 %), et se sont engagés à maintenir 91 975 emplois et à investir 10,5 Mds de DM. Parmi eux, cinq pays tiennent plus de la moitié du marché, tant par le nombre d'entreprises rachetées (63 %) que par l'effectif d'emplois garantis (50 %) et par le montant d'investissements à venir (55 %) : il s'agit de la France, de la Suisse, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et des Etats-Unis.

Les Français sont en tête selon les trois critères. Ils ont racheté le plus grand nombre d'entreprises, juste devant les Suisses et loin devant les Britanniques et les Néerlandais. Ils ont garanti le plus d'emplois, nettement devant les Suisses et les Britanniques. Ils investiront le plus dans ces entreprises, nettement devant les Américains, les Britanniques et les Italiens.

En tout état de cause, ces montants d'investissements directs engagés par chaque pays influeront peu sur les balances de paiements respectives, même pour la France. Pour ce pays en effet, ils ne représentent que 5 % des investissements à l'étranger de 1990, eux-mêmes soumis à des fluctuations trop fortes pour rendre sensible un tel écart.

	Entreprises rachetées	Emplois garantis	Investissements engagés (Ms de DM)
Privatisations de la THA	5 210	930 262	114 199
dont investissements étrangers	248	91 975	10 500
dont France	44	14 721	2 279
Suisse	42	11 573	471
Royaume-Uni	26	10 344	1 287
Pays-Bas	24	4 432	253
Etats-Unis	19	4 812	1 522
Suède	18	3 300	85
Autriche	17	5 176	350
Danemark	11	2 330	358
Italie	10	4 054	1 154
Belgique	9	2 808	87